



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral des  
affaires étrangères DFAE

# Stratégie de coopération suisse au Burkina Faso 2017 – 2020





# Table des matières

<b>Liste des abréviations</b>	4
<b>Préface</b>	7
<b>1 Analyse du contexte</b>	8
<b>2 Objectifs de la Suisse et stratégie des autres donateurs</b>	12
<b>3 Résultats obtenus par la Suisse (2013-2016)</b>	14
<b>4 Implications pour la stratégie de coopération suisse</b>	17
<b>5 Priorités et objectifs (2017-2020)</b>	18
Objectif général	18
Domaines d'intervention	18
Zones d'intervention	22
Finances	22
<b>6 Mise en œuvre de la stratégie de coopération</b>	23
<b>7 Pilotage stratégique</b>	25
<b>Annexes</b>	26
A Scenarii et mesures d'adaptation	26
B Cadre de résultats de la Stratégie Burkina Faso 2017-2020	28
C Système de suivi de la Stratégie de coopération	35
D Planification budgétaire 2017-2020	36
E Synergies avec les programmes DDC régionaux et globaux	37
F Synergies entre domaines et synergies avec le niveau régional	38

# Liste des abréviations

<b>2iE</b>	Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>APD</b>	Aide Publique au Développement
<b>APESS</b>	Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane
<b>APROMAB</b>	Association professionnelle Mangues du Burkina Faso
<b>ARI</b>	Aggregated Reference Indicators (= Indicateurs de référence agrégés)
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BM</b>	Banque mondiale
<b>CAST/FSDEB</b>	Compte d'Affectation Spécial du Trésor/Fonds de Soutien au Développement de l'Education de Base
<b>CEB</b>	Circonscription d'Education de Base
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>CGAB</b>	Cadre Général d'Organisations des Appuis Budgétaires
<b>CHF</b>	Franc suisse
<b>CIRD</b>	Centre d'Ingénierie et de Recherche en Développement
<b>COPSAC</b>	Coopérative de prestations de services agricoles
<b>CORADE-ACADE</b>	Consortium de deux bureaux d'études, composé de: CORADE: Agence Corade - Formation et Conseils (bureau d'études burkinabè) ACADE: Appui, conseil, agriculture, développement et environnement (bureau d'ingénieurs suisse)
<b>CPF</b>	Confédération Paysanne du Faso
<b>CRA</b>	Chambres régionales agriculture
<b>CSD</b>	Cadre Sectoriel de Dialogue
<b>DAO</b>	Division Afrique de l'Ouest (DDC - Suisse)
<b>DCI</b>	Direction des centres des Impôts
<b>DDC</b>	Direction du Développement et de la Coopération (Suisse)
<b>DEL</b>	Développement Economique Local
<b>DFAE</b>	Département fédéral des affaires étrangères (Suisse)
<b>DGCOOP</b>	Direction Générale de la Coopération
<b>DGE</b>	Direction des Grandes Entreprises
<b>DGI</b>	Direction Générale des Impôts
<b>DME</b>	Direction des Moyennes Entreprises
<b>DPI</b>	Direction Provinciale des Impôts
<b>DRI</b>	Direction régionale des Impôts
<b>ECOWAP</b>	Politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest
<b>EFTP</b>	Enseignement Formation Technique et Professionnelle
<b>FAO</b>	Food and Agriculture Organization of the United Nations
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté financière africaine
<b>FENABF</b>	Fédération Nationale des Artisans du Burkina Faso
<b>FIDA</b>	Fonds international de développement agricole
<b>FMI</b>	Fond Monétaire International
<b>FONAENF</b>	Fond d'Appui à l'Education Non Formelle
<b>FTS</b>	Formation technique spécifique
<b>GEDES-ACADE-CAGECT</b>	Consortium de trois bureaux d'études, composé de: GEDES: Générale des services (bureau d'études burkinabè) ACADE: Appui, conseil, agriculture, développement et environnement (bureau d'ingénieur suisse) CAGECT: Centre d'appui à la gestion des collectivités territoriales (bureau d'études burkinabè)

<b>GEDES-APIPAC</b>	Consortium de deux institutions, composé de: GEDES: Générale des services (bureau d'études burkinabè) APIPAC: Association des professionnels de l'irrigation privée et des activités connexes
<b>GIZ</b>	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
<b>GPSC</b>	Gestion du programme sensible au conflit
<b>HIMO</b>	Haute intensité de main d'œuvre
<b>IFDC</b>	International fertilizer development center
<b>INERA</b>	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles de Burkina Faso
<b>IRSAT</b>	Institut de recherche en sciences appliquées et technologies
<b>ITIE</b>	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
<b>MATI</b>	Maison des Technologies Innovantes
<b>MENA</b>	Ministère de l'Education Nationale
<b>MERV</b>	Monitoring des changements
<b>MINEFID</b>	Ministère de l'Economie, des Finances et du développement
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>ODD</b>	Objectifs du Développement Durable
<b>OHADA</b>	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
<b>ONG(s)</b>	Organisation(s) Non-Gouvernementale(s)
<b>OP</b>	Organisation(s) Paysanne(s)
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>OXFAM-AGEIM</b>	Consortium de deux institutions, composé de: OXFAM: Confédération internationale de 18 organisations AGEIM: Ingénieur conseils (bureau d'études burkinabè)
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PAMEFA</b>	Programme d'Appui à la Modernisation des Exploitations Familiales
<b>PAO/PNG</b>	Plan d'action opérationnel de la Politique Nationale Genre
<b>PAPS/EFTP</b>	Programme d'appui à la Politique sectorielle d'enseignement et de formation technique et professionnelle
<b>PDSEB</b>	Programme de développement stratégique de l'éducation de base
<b>PFNL</b>	Produits forestiers non ligneux
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PME</b>	Partenariat Mondial pour l'Education
<b>PME/PMI</b>	Petites et moyennes entreprises / Petites et moyennes industries
<b>PNDES</b>	Plan National de Développement Economique et Social
<b>PNSR</b>	Programme National du Secteur Rural
<b>POSEF</b>	Politique Sectorielle de l'Economie et des Finances
<b>PREPP</b>	Programme régional d'Education/Formation des Populations pastorales en zones transfrontalières
<b>PRIQUE</b>	Programme régional interinstitutionnel pour la qualité de l'Education
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>RBM</b>	Réseau Bilital Marobé
<b>RESINA</b>	Réseau Interne à l'Administration
<b>ROPPA</b>	Réseau des Organisations Paysannes et de producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest
<b>ROPSA</b>	Réseau des organisations de production et syndicats agricoles
<b>SCADD</b>	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
<b>SECO</b>	Secrétariat d'Etat à l'Economie
<b>SINTAX+</b>	Système intégré de taxation (logiciel de gestion de taxes)
<b>TBS</b>	Taux brut de scolarisation
<b>T/ha</b>	Tonne par hectare
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour les Enfants
<b>USA</b>	United States of America
<b>USAID</b>	Agence des États-Unis pour le développement international
<b>VALPAPE</b>	Programme de Valorisation du Potentiel Agro-Pastoral à l'Est



# Préface

L'insurrection populaire qui a eu lieu en octobre 2014 au Burkina Faso a constitué un moment clé dans l'histoire de ce pays. Le régime du Président Compaoré, en place depuis 27 ans, a été contraint par la population, en premier lieu la jeunesse, à renoncer au pouvoir. Cet événement a ouvert une période caractérisée tant par l'espoir que par les nombreux défis à relever pour les nouveaux dirigeants suite à une transition politique réussie. Ces derniers font face aux fortes attentes de la population, en attente de changements, et doivent s'atteler au chantier du regain de confiance entre gouvernants et gouvernés. Le contexte sécuritaire régional et national qui se dégrade ajoute à la complexité des défis auxquels est confronté le Burkina Faso.

Présente dans le pays depuis 1974, la Suisse est restée aux côtés du Burkina Faso lors de ces moments décisifs pour le pays et sa population. Elle a assumé la fonction de Chef de file des partenaires au développement dans plusieurs secteurs durant l'insurrection et la transition. Ce positionnement lui a permis de jouer un rôle clé dans le maintien au centre des priorités des autorités de certaines thématiques essentielles pour le développement, telles que la décentralisation et l'éducation de base. Son appui au processus électoral, y compris aux acteurs des médias et de la société civile, a contribué à la bonne tenue des élections du mois de novembre 2015.

La Direction du développement et de la coopération (DDC) concentre ses interventions dans les domaines de l'éducation de base/formation professionnelle, de la gouvernance/démocratie et du développement économique local. L'approche privilégiée est celle d'un soutien aux dynamiques locales, tout en appuyant des processus nationaux afin d'assurer un soutien aux politiques publiques et un impact systémique de son intervention. Cet engagement est complété par l'aide budgétaire générale du Secrétariat à l'économie (SECO), dont l'intégration dans une dynamique de développement renforce la pertinence et l'efficacité de l'intervention de la Suisse. Cette dernière bénéficie ainsi d'une position privilégiée dans le dialogue politique, dans lequel elle est par ailleurs fortement engagée afin de promouvoir les réformes nécessaires.

La Suisse entend continuer à appuyer les efforts de développement de ce pays et à l'accompagner dans

ce moment important de son histoire. Ce souhait est clairement reflété dans la nouvelle Stratégie de coopération de la Suisse avec le Burkina Faso 2017-2020. Consciente du contexte politique fragile et sécuritaire tendu, cette stratégie prévoit une continuité de l'action de la Suisse, ses domaines d'intervention ayant prouvé leur pertinence et correspondant aux priorités du Gouvernement du Burkina Faso, tout en opérant certains ajustements visant à mettre l'accent sur les causes profondes de fragilité du pays.

L'action de la Suisse intègre en outre des enjeux clés pour le développement du Burkina Faso tels que sa forte croissance démographique, en plaçant au cœur de ses programmes les jeunes, à qui il est impératif d'offrir des perspectives d'avenir, dans un contexte qui connaît une montée de l'extrémisme violent. Cette nouvelle Stratégie envisage un engagement accru de la Suisse sur les problématiques de la migration et des ressources extractives, ainsi que leurs enjeux et leurs impacts sur le développement.

Ces champs d'action sont conformes aux orientations du Message sur la coopération internationale 2017-2020, qui place la fragilité et l'Afrique subsaharienne au centre des efforts de la coopération au développement, de même que le renforcement de l'action dans le domaine de l'éducation de base et de la formation professionnelle. Le volume financier alloué au Burkina Faso prévoit de maintenir le niveau de la Stratégie précédente, soit quelque CHF 113 millions pour la période 2017-2020 (coopération bilatérale et aide budgétaire générale confondues).

Ainsi, l'objectif de cette nouvelle Stratégie vise à soutenir des interventions en faveur d'un développement permettant à la population, en particulier les plus vulnérables, d'améliorer ses conditions de vie. La Suisse demeure aux côtés des Burkinabès pour entretenir l'élan citoyen qui s'est manifesté lors de l'insurrection populaire afin de promouvoir des processus politiques participatifs, l'Etat de droit et un environnement propice à l'épanouissement et au développement durable.



Manuel Sager  
Ambassadeur et Directeur de la DDC

# 1. Analyse du contexte

L'effondrement de la Libye en 2011, puis la crise au Mali qui a suivi, ont contribué à l'instabilité dans tout le Sahel caractérisée principalement par des violences terroristes, des prises d'otages et l'accroissement de la criminalité transnationale. C'est dans ce contexte régional fragile qu'en 2014, après plus de 27 ans au pouvoir, le Président Blaise Compaoré, qui souhaitait une révision de la Constitution lui permettant de renouveler son mandat, a été contraint de quitter le pouvoir face à la pression des Burkinabès. Ces derniers, en particulier les jeunes, se sont soulevés pour mettre fin à la confiscation du pouvoir par une élite politique, à la corruption, à l'injustice et à la vie chère qui sévissaient dans leur pays. Avec l'investiture du Président Roch Marc Christian Kaboré en décembre 2015, le Burkina Faso a mis fin à une année de transition réussie qui offre au pays l'opportunité de construire sa démocratie. L'avenir demeure néanmoins incertain.

**Un Etat de droit à reconstruire dans un climat fragile** : Le nouveau Gouvernement en place a immédiatement dû faire face aux attaques terroristes survenues à Ouagadougou le 15 janvier 2016. Cet événement s'est déroulé dans un contexte sécuritaire régional qui se dégrade et subit une montée de l'extrémisme violent. Les espaces frontaliers du Burkina Faso sont particulièrement exposés, comme en témoignent les attaques perpétrées au Nord du pays à proximité du Mali.

En dépit d'annonces fortes dans le domaine de l'emploi des jeunes, de la santé et de l'éducation, le nouveau Gouvernement ne convainc pas encore. Le sentiment général des populations est celui d'incertitudes et de craintes d'aggravation des tensions politiques déjà existantes. La suite qui sera donnée aux dossiers liés aux crimes de sang et économiques de l'ancien régime comporte un vrai danger pour l'indépendance de la justice burkinabè, la stabilité du pays et les relations avec les pays voisins, surtout la Côte d'Ivoire où l'ancien Président est réfugié. Cependant, le déficit de communication du Gouvernement sur ces dossiers se heurte à l'impatience d'une jeunesse en attente de changements et laisse planer le risque que la situation ne glisse vers une nouvelle insurrection.

La corruption rampante qui caractérisait le fonctionnement de l'Etat sous l'ancien régime a constitué un important motif de la révolte populaire de fin 2014. Malgré certaines mesures prises par les nouveaux dirigeants, la lutte contre la corruption demeure un défi de taille. Selon l'indice de perception de la corruption 2015 établi par l'ONG *Transparency International*, le Burkina Faso se place au 76ème rang sur 168 pays avec un score de 38 sur 100 (100 indiquant l'absence de pratiques de corruption). Cet enjeu figure parmi les priorités énoncées dans le nouveau Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2016-2020), qui entend améliorer la gouvernance en développant le système de redevabilité.

Au plan sécuritaire, des comités d'auto-défense, largement soutenus par la population en particulier dans les zones où l'Etat est peu présent, ont été mis sur pied. Ces groupes répondent à un besoin réel de sécurité de la population qui doit faire face à une criminalité que l'Etat peine à faire cesser. Ils devraient être, néanmoins, encadrés et contrôlés, afin de contenir les risques de dérapage et de récupération. A priori, ces groupes d'auto-défense n'ont actuellement aucun lien avec l'extrémisme violent qui se développe dans la région et au Burkina Faso, mais une conjonction d'intérêts reste possible. Dans tous les cas, la situation sécuritaire au Mali pèse sur toute la région sahéenne et affecte aussi le Burkina Faso. Le pays reste encore sous les menaces de nouvelles attaques terroristes en particulier dans la capitale et le long des frontières avec le Mali et le Niger. Si les





questions sécuritaires au plan national et régional prennent de l'ampleur, les enjeux de développement risquent de passer au second plan. Or, répondre à ces enjeux et aux besoins des populations demeure essentiel à l'instauration de la paix dans la région.

Comme tous les pays de la région, le Burkina Faso est confronté à une mobilité importante de sa population dans l'espace CEDEAO, mais tout particulièrement à l'intérieur des frontières du pays entre régions rurales et centres urbains, ainsi qu'une vaste trajectoire avec la Côte d'Ivoire, où historiquement des millions de Burkinabès se sont installés depuis des décennies. Le nombre de Burkinabès dans les pays de l'OCDE est très faible, avec des communautés installées en Italie et en France par exemple. Le pays démontre sa détermination de développer des approches holistiques sur la mobilité, y inclus la thématique Migration et développement, ayant élaboré une Stratégie nationale de migration 2014-2017.

**Faire face aux défis de la lutte contre la pauvreté :** En 2011, le Gouvernement burkinabè s'était fixé l'objectif de ramener l'incidence de la pauvreté de 43,9% en 2010 à 35% en 2015. Cet objectif n'a pas été atteint puisqu'en 2015, 40,1% de la population au Burkina Faso vivait toujours sous le seuil de pauvreté (47,5% en milieu rural). Ces proportions associées à une croissance démographique forte (3,2%) traduisent une hausse absolue du nombre de pauvres. Les groupes les plus vulnérables sont

les femmes et les jeunes en milieu rural.<sup>1</sup> 47% de la population rurale n'ont pas accès à l'eau potable et 99% sont sans accès à l'assainissement.<sup>2</sup>

La majorité de la population au Burkina Faso est jeune (plus de 70% a moins de 35 ans). Certes, cela représente un potentiel mais aussi un défi au système éducatif qui n'arrive pas à enrôler tous les enfants en âge d'aller à l'école et surtout à les y maintenir le temps minimum pour acquérir des connaissances et des compétences de base. Le taux brut de scolarité a certes atteint 83,5% en 2015 mais seulement 34,5% de la population adulte est alphabétisée (44 % des hommes contre seulement 26% des femmes). En outre, la faible qualité de l'éducation n'assure pas un niveau de compétence satisfaisant.<sup>3</sup>

Le secteur de l'agriculture et de l'élevage qui occupe 80% de la population reste très dépendant des conditions climatiques avec une précarité pesant sur 30% des populations rurales agricoles. La variabilité climatique affecte les régimes hydriques et la gestion de l'eau, en particulier dans l'agriculture, qui doit adapter ses pratiques et se diversifier. D'autre part, les risques de catastrophes naturelles (inondations et sécheresses) sont récurrents et les impacts restent très variables en fonction des régions et des capacités

1 Enquête multisectorielle continue, février 2015

2 Institut national de la statistique et de la démographie, novembre 2015

3 Rapport du Ministère de l'éducation nationale 2015

de résilience des populations affectées. Ces risques viennent s'ajouter aux défis posés par la surutilisation des ressources naturelles (disparition des espaces forestiers, dégradation des terres et des écosystèmes). Les populations les plus vulnérables sont menacées par la pauvreté lorsque leurs bases productives et réserves se trouvent affectées par des événements climatiques extrêmes. Ces phénomènes posent de nouveaux défis de durabilité aux programmes de développement, qui doivent intégrer le changement climatique et le risque de catastrophes naturelles dans leurs activités. Cependant, le processus en cours de modernisation de l'agriculture devrait permettre de stabiliser voire améliorer la situation. Enfin au plan sociétal, de plus en plus de conflits communautaires éclatent, liés pour la plupart à l'accès aux ressources (agriculteurs/éleveurs) et non à des problèmes identitaires.

**Relancer l'économie** : Au plan économique, la croissance est toujours consistante en dépit du ralentissement amorcé en 2013 (6,6% en 2013 contre 4% en 2014 et 2015). Les perspectives d'une accélération en 2016 sont réelles (5,2%).<sup>4</sup> Elles devraient davantage se raffermir si des actions de redressement sont entreprises pour l'amélioration du climat des affaires afin d'inverser la spirale baissière des investissements privés. D'autre part, la mise en œuvre du PNDES nécessitera la mobilisation de près de FCFA 15'500 milliards que le Gouvernement prévoit de financer à hauteur de 63%. Cette approche repose sur une stratégie volontariste de la Direction générale des impôts (soutenue par la Suisse - SECO) pour mobiliser plus de ressources propres. En conséquence le taux de pression fiscale passerait progressivement de 17,77% en 2017 à 20,36 en 2019. En outre, le gouvernement a engagé un réel effort de lutte contre la fraude.

Le PNDES vise particulièrement l'employabilité des jeunes (objectif de créer au moins 50'000 emplois par an), ce qui à terme devrait contribuer à relancer l'économie. Enfin, les cours des matières premières (en particulier l'or et le coton) vont jouer un rôle déterminant dans l'évolution de la situation. Le PNDES permettra également de réaliser un ensemble d'infrastructures (routes, centrales énergétiques, eau potable) qui contribueront à stimuler l'économie.

Depuis 2010, l'exploitation minière, dont celle aurifère, est en pleine croissance au Burkina Faso. Elle s'installe de plus en plus dans les zones d'intervention de la DDC et pose des défis de coordination des actions de développement, de répartition équitable des revenus miniers, de gestion des conflits, de respect des droits humains et de gestion durable de l'environnement.

Enfin, quant au processus de décentralisation, qui permettrait aux citoyens de se rapprocher de l'Etat

et de s'approprier leur développement, il peine à se mettre en place. Si la volonté politique est clairement affichée par les autorités, l'orientation en termes de vision est en cours de définition. L'Etat burkinabè a entamé un processus d'élaboration de nouveaux référentiels de la décentralisation qui devrait se conclure fin 2017. La décentralisation est aussi mentionnée dans le premier axe d'intervention du PNDES. Ces nouveaux cadres de références représentent des opportunités de donner un nouvel élan au processus en cours.

<sup>4</sup> Rapport du Ministère de l'économie et des finances 2015





## 2. Objectifs de la Suisse et stratégie des autres donateurs

Dans la région du Sahel, la Suisse, par une action concertée de ses instruments de la coopération au développement, de l'aide humanitaire et de la politique de paix et de sécurité, entend continuer à contribuer à la sécurité, à la stabilité et au développement de la région dans une perspective de paix durable intégrant les causes profondes inhérentes aux crises successives de ces dernières décennies.<sup>1</sup> L'engagement de la Suisse au Burkina Faso s'inscrit dans cet objectif. Les relations entre le Burkina Faso et la Suisse s'appuient principalement sur la mise en œuvre d'un programme de développement bilatéral. Sur le plan économique, les échanges avec la Suisse sont très peu diversifiés et reposent essentiellement sur l'importation de l'or, alors que les exportations

de notre pays et les investissements directs sont très modestes. En 2016, les engagements de la Suisse au titre de l'aide au développement s'élevaient à CHF 28 millions (19 millions DDC et 9 millions SECO). Si l'on ajoute à cela les financements des ONG, des cantons et des communes, le total de l'aide publique au développement (APD) en provenance de la Suisse dépasse CHF 45 millions. Plus de trente ONG suisses sont présentes dont une dizaine sont partenaires de la DDC. D'autre part, quatre entreprises suisses sont installées au Burkina Faso (Nestlé, Cotecna, Glencore, Gebana).

Le montant total de l'APD fournie par les PTF (Partenaires techniques et financiers) en 2015 est d'environ CHF 1 milliard (CHF 1,057 milliard en 2014). 39,7% de cette aide contribue au financement du budget

<sup>1</sup> Axes stratégiques Sahel 2014-2018

national ce qui représente 15,1% du budget total (environ CHF 2,6 milliards, en 2014). Les contributions des PTF à l'APD s'inscrivent sous forme de subventions (77%) ou de prêts concessionnels (23%). En 2015, l'APD a financé le budget national à hauteur de 19,6% soit 16,3% de subvention et 3,3% de prêts.<sup>2</sup> Selon les chiffres de la Banque mondiale (BM), la somme des *remittances*, ou envois de fonds de migrants dans leur pays d'origine, transférée au Burkina Faso en 2015 équivaut à USD 396 millions, soit 3.6% du PIB.<sup>3</sup>

Les PTF se regroupent en 3 catégories:

- i. Le système des Nations Unies accompagne le développement structurel de l'Etat par le biais des agences spécialisées. Certaines d'entre elles, dont le PAM, la FAO et l'UNICEF, ont des engagements décisifs en matière d'éducation, sécurité alimentaire et nutrition.
- ii. La BM, l'Union européenne (UE), la Banque Africaine de Développement (BAD), le FMI et les pays engagés (dont la Suisse) dans les appuis budgétaires soutiennent la stabilité macroéconomique du pays. La BM, conjointement avec la BAD, assure près du tiers des financements inscrits au PNDES.
- iii. Les principaux partenaires bilatéraux sont l'UE, la France, la Chine-Taïwan, les USA, le Canada, le Japon, la Suisse, l'Allemagne, la Suède, le Luxembourg, la Belgique et le Danemark. Ils assurent plus

de la moitié des contributions de l'aide publique. En 2014, les décaissements suisses ont représenté 3,5% de l'aide publique au développement total reçue par le Burkina Faso. Cet apport place la Suisse au 12ème rang du classement général des donateurs et au 7ème rang des donateurs bilatéraux. La contribution de la Suisse a une forte valeur ajoutée grâce notamment à son engagement, sa réputation, sa présence à long terme, la connaissance du terrain et la qualité du travail fourni. L'Aide publique au développement par habitant se chiffrait à USD 61,5 en 2014 (en baisse ces dernières années de -1% par an). Quant au ratio APD/PIB, il était de 8,9% en 2014 et également en baisse (moyenne de -1% par an depuis 2010).

Les Etats membres de l'UE élargie à la Suisse et au Canada coordonnent leurs efforts par le biais d'échanges structurés portant sur l'appréciation partagée des contextes, la prévisibilité des engagements et l'harmonisation des modes opératoires. Néanmoins, les efforts de programmation conjointe sont encore balbutiants car les Etats membres de l'UE ne partagent pas le même intérêt pour la démarche. L'intégration de la Suisse dans ce dispositif renforce son influence dans le dialogue politique. Par ailleurs, sur le plan de la coordination des bailleurs, la Suisse, reconnue pour être un acteur influent et incontournable dans le domaine de l'éducation, assure jusqu'en 2017 le rôle de chef de file dans ce domaine.

<sup>2</sup> Rapport 2015 sur la coopération au développement, Direction générale de la Coopération, Ministère de l'économie et des finances

<sup>3</sup> World Bank Remittance and Migration data 2015



# 3. Résultats obtenus par la Suisse (2013 – 2016)

Différentes évaluations et revues ont confirmé la pertinence des domaines d'intervention de la Stratégie 2013-2016. Les résultats s'inscrivent dans les orientations définies par les politiques nationales et correspondent aux priorités stratégiques de la DAO. L'efficacité de l'aide suisse est reconnue par ses partenaires qui apprécient notamment sa flexibilité et sa rapidité. Le soutien de programmes nationaux au niveau systémique et l'accompagnement de terrain garantissent la cohérence des interventions de la Suisse. En effet, ces modalités permettent à la fois d'assurer l'alignement sur les politiques nationales et la participation des acteurs locaux qui sont porteurs des initiatives soutenues par la Suisse. Ainsi, l'accompagnement de la Suisse permet aux citoyens et aux acteurs locaux (collectivités territoriales, élus locaux, OSC) de prendre leurs responsabilités et leur développement en main. Au niveau politique, la Suisse, par le biais du SECO et de la DDC, dialogue tant au niveau sectoriel que global (politique budgétaire et fiscale notamment) ce qui renforce son impact sur les orientations économiques et de développement prises par le Burkina Faso.

**Réforme de l'Etat, décentralisation, administration locale et participation citoyenne :** Malgré un contexte instable, la Suisse, chef de file des partenaires techniques et financiers de la décentralisation pour les années 2014-2016, a contribué au maintien de la décentralisation comme priorité pour le Gouvernement et les donateurs ainsi qu'à la poursuite de l'élaboration du nouveau référentiel de la décentralisation. Le soutien à l'engagement de la société civile dans son rôle de veille sur l'action des institutions, dans la lutte contre la corruption et en faveur de la redevabilité promeut la bonne gouvernance. Par ailleurs, l'appui aux médias publics et le renforcement de la société civile au niveau local et national ont contribué aux élections transparentes de novembre 2015. Grâce à l'amélioration de la planification inclusive avec la prise en compte du genre et des groupes vulnérables, les collectivités territoriales partenaires ont amélioré leurs ressources propres de plus de 40% par an,<sup>1</sup> renforçant les fonds locaux pour le financement des infrastructures sociales. Ces collectivités mettent en commun leurs ressources

techniques avec la création des services intercommunaux pour la planification et la mise en œuvre des priorités. L'offre de service public s'est améliorée avec la réduction des délais de délivrance des pièces d'état civil, l'augmentation des points d'eau potable au bénéfice de plus de 110'000 personnes dans 15 communes, la gestion de ces points d'eau par les communautés et la réalisation de 350 km de pistes rurales.

**Education de base et formation professionnelle :** Chef de file des partenaires techniques et financiers de l'éducation de base (2015-2016), et du sous-secteur de l'éducation non formelle/alternative, la Suisse a contribué, par le dialogue politique, à la stabilité du système éducatif dans un contexte perturbé par l'insurrection populaire d'octobre 2014. Son action a permis de maintenir le cap sur les réformes lancées par le Gouvernement, notamment la révision des curricula pour les rendre plus pertinents en rapport au contexte et le pilotage unifié de l'éducation en lien avec la formation professionnelle.

Plus d'adultes, d'enfants et d'adolescents ont eu accès à l'éducation et l'effet direct de l'appui de la DDC a contribué à l'alphabétisation de 655'000 adultes (dont 69% de femmes), au soutien<sup>2</sup> de 60'000 élèves dans le système formel et non formel/alternatives éducatives et à la formation à un métier de 6'000 jeunes (dont 60% de filles). Ces résultats ont été obtenus grâce à une contribution à la formation de 44'000 animateurs et encadreurs, de 700 formateurs endogènes (dont 40% de femmes), à la production et la diffusion de 9 référentiels de formation professionnelle et de plus de 3 millions de documents didactiques.

**Développement rural et sécurité alimentaire :** L'appui suisse au secteur rural a permis d'accroître la productivité et les revenus des populations, notamment des producteurs/trices et des petites entreprises rurales de transformation de produits agropastoraux. Dans la région de l'Est, les aménagements de bas-fonds et l'appui/conseil aux riziculteurs ont permis d'augmenter la productivité du riz de 1T/ha à

1 Rapports des projets DDC et rapports des communes 2013-2016

2 Rapport annuel DDC 2015 selon les rapports du Ministère de l'éducation

3,9T/ha<sup>3</sup>. L'appui aux maraîchers pour la conservation des productions et leur vente en période propice<sup>4</sup> a permis aux productrices d'accroître leurs revenus. L'appui suisse a aussi permis le développement de 21 petites entreprises rurales et de 117 jardins nutritifs autour de la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL). La collecte et la transformation des PFNL, en plus de procurer des revenus, contribuent à apporter une réponse face aux chocs climatiques et à l'amélioration de l'état nutritionnel des populations en particulier des enfants malnutris. Dans le cadre du dialogue politique, les organisations paysannes soutenues par la Suisse ont obtenu de l'Etat la prise en compte des intérêts des exploitations familiales et de l'élevage pastoral dans le projet de loi d'orientation agro-sylvo-pastorale et halieutique avant son adoption par le parlement en 2015.

**Appui macroéconomique** : L'appui macroéconomique et le dialogue qui l'a accompagné ont contribué à préserver le niveau des allocations de ressources en faveur des secteurs sociaux et du processus de décentralisation, domaines d'intervention de la DDC. L'appui institutionnel a permis à la Direction générale des impôts de relever son niveau de mobilisation de recettes de 5% en moyenne l'an et de rendre plus visible le rôle de la Cour des Comptes en matière de gestion des finances publiques. Le programme a aussi contribué à rendre les organisations de la société civile plus actives dans l'élaboration des réformes et le suivi des politiques publiques.

**Leçons apprises** : Au Burkina Faso, la crise de confiance entre gouvernants et gouvernés s'est accentuée après la période insurrectionnelle et la mise en place du nouveau Gouvernement. Dans ce contexte, il convient de favoriser la construction de relations de confiance entre acteurs en évitant les cliques et conflits latents et en mettant l'accent sur le processus multi-acteurs et les débats publics. L'approche de mise en œuvre des programmes basée sur l'accompagnement et le soutien à des dynamiques locales demeure pertinente au même titre que la continuité thématique et les partenariats à long terme.

L'appui aux mécanismes nationaux (fonds multi-bailleurs) offre des opportunités de dialogue avec le Gouvernement. La concertation entre Ministères et acteurs stratégiques permet de construire une réponse plus approfondie et coordonnée autour des enjeux des secteurs d'intervention. Elle permet également une mise à l'échelle et une influence sur les politiques nationales, indispensables pour un impact significatif.

L'appui budgétaire constitue un outil efficace de dialogue avec le Gouvernement, notamment en matière de mise en œuvre des réformes. De plus, il permet d'instaurer un dialogue politique actif et productif autour de problématiques essentielles en matière de développement.

3 Rappports d'activités des projets DDC 2013-2016

4 Période à laquelle l'offre des produits maraîchers est très faible et les prix sont élevés et rémunérateurs. Cette période correspond à la saison de pluie de juillet à octobre



## 4. Implications pour la stratégie de coopération suisse

Les élections de novembre 2015 se sont déroulées dans une atmosphère sereine, permettant aux électeurs d'exercer librement leurs droits démocratiques. La réussite de ce processus montre que le désir de changement de la population burkinabè va de pair avec un fort attachement à la stabilité. Cependant, la nouvelle Stratégie s'inscrit dans un contexte post-insurrectionnel, post-putsch manqué et post-attentat ce qui implique de prendre en compte à la fois les risques liés à la situation sécuritaire régionale et nationale ainsi que les causes profondes qui ont conduit au soulèvement populaire de 2014 (mauvaise gouvernance, impunité, inégalités croissantes, chômage des jeunes, manque d'accès aux ressources).

Afin de pouvoir atteindre les objectifs de développement qu'elle s'est fixés au Burkina Faso, la DDC a choisi d'orienter davantage ses programmes vers la lutte des causes profondes de la fragilité. Sur la base de l'évolution du contexte et des résultats de la Stratégie précédente, l'engagement de la Suisse (DDC et SECO) en faveur d'une réduction de la pauvreté au Burkina Faso va se poursuivre en se basant sur la continuité des programmes avec cependant une nouvelle orientation thématique concernant deux domaines. Le domaine « réforme de l'Etat et décentralisation » devient « gouvernance et démocratie », afin de mettre un nouvel accent sur la consolidation du processus démocratique et la construction de la citoyenneté, sur le renforcement de la société civile ainsi que sur les mécanismes locaux de redevabilité, de résolution de conflits et l'accès à la justice. Le domaine du « développement rural et sécurité alimentaire » devient « développement économique local » ce qui permet d'intégrer explicitement les zones péri-urbaines, lieu important de transformation et commercialisation des produits agricoles. Le thème de la sécurité alimentaire reste au cœur de ce domaine d'intervention. Une révision approfondie du portefeuille des programmes du domaine développement économique local est prévu au début de la Stratégie 2017-2020 afin de mieux aligner les programmes autour des nouvelles priorités et orientations.

Le domaine « éducation de base et formation professionnelle » et le domaine « gestion macroéconomique » gardent les mêmes orientations et, par conséquent, la même appellation. Par ailleurs, les complémentarités et synergies entre les domaines

thématiques ainsi qu'avec les programmes régionaux de la DAO, en particulier ceux visant l'intégration transfrontalière, seront renforcées. Le concept d'approche régionale de la DAO sera mis en œuvre par la DDC au Burkina Faso. Les priorités nationales sont prises en compte dans les programmes régionaux et ont une influence sur les institutions sous régionales des Etats qui requièrent un engagement formel du bureau dans les programmes régionaux jugés pertinents par rapport au contexte national.

En outre, les enjeux liés à la démographie et aux besoins spécifiques de la jeunesse, qui nécessitent des réponses innovantes, feront l'objet de réflexions approfondies dès la conception des nouveaux programmes afin de saisir toutes les opportunités de réponses à ces besoins. Enfin, au niveau du dialogue politique, des échanges avec des groupes et commissions parlementaires, déjà lancés en 2015 seront poursuivis.

# 5. Priorités et objectifs (2017–2020)

La Suisse soutient le Burkina Faso dans ses efforts de développement, en particulier dans la mise en œuvre de politiques qui répondent, de manière inclusive, aux besoins et nécessités des citoyennes et citoyens défavorisés. La coopération suisse vise prioritairement les populations pauvres, en particulier les femmes et les jeunes, qui ne bénéficient que marginalement des avancées économiques et sociales.

Les priorités du Burkina Faso sont inscrites dans le nouveau référentiel de développement du pays, PNDES, 2016-2020, qui se décline en trois axes principaux : Axe 1) Réformer les institutions et moderniser l'administration ; Axe 2) développer le capital humain ; Axe 3) dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois. Il reprend les priorités de l'ancienne Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD, 2011-2015) et fait explicitement référence aux Objectifs de développement durable (ODD). L'objectif général de la Suisse s'inscrit dans ce nouveau plan national.

## Objectif général

Au Burkina Faso, la Suisse soutient des interventions pour un développement durable permettant à la population, en particulier les plus vulnérables d'améliorer

significativement ses conditions de vie grâce à une éducation de qualité, une économie locale en essor, une bonne gouvernance ainsi que des institutions performantes. Les femmes, les hommes, en particulier les jeunes, exercent leurs droits démocratiques, assument leurs devoirs citoyens et participent ainsi à la construction d'un environnement inclusif propice à l'épanouissement, à la prévention de l'extrémisme violent et au développement socioéconomique.

## Domaines d'intervention

La Suisse poursuit son action en faveur d'une réduction de la pauvreté et de la prévention des conflits au Burkina Faso en se basant sur la continuité des programmes avec cependant de nouveaux accents thématiques. Ces orientations stratégiques correspondent aux priorités du Burkina Faso. Elles se basent sur les lignes directrices de la DAO 2013-2016, les «Axes stratégiques de l'engagement de la Suisse au Sahel 2014-2018» du DFAE, le message concernant la coopération internationale 2017-2020 et les ODD.

## Gouvernance et démocratie

Dans le contexte actuel d'incertitudes et de tensions et afin de prévenir la violence, l'apprentissage de l'État

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La stratégie 2017-2020 de la Suisse contribue à atteindre les ODD mis en évidence en couleurs.



de droit est prioritaire et doit favoriser les processus de décision participatifs à tous les niveaux : Gouvernement, autorités locales, secteur privé et société civile. Ce domaine continuera à prioriser la décentralisation, tout en mettant l'accent sur le processus de démocratisation, la construction de la citoyenneté et sur le renforcement de la société civile ainsi que sur les mécanismes locaux de redevabilité et de résolution de conflits et l'accès à la justice. Les citoyennes et citoyens influencent ainsi la gestion publique dans le respect de l'Etat de droit et bénéficient de services (sociaux et économiques) publics décentralisés de qualité, grâce aux réformes et à la consolidation de la démocratie. Un nouvel accent sera mis sur le renforcement des partenariats public-privé et multilatéraux et le renforcement du ciblage des jeunes pour l'accès équitable à des moyens d'existence. Des synergies avec le programme régional gouvernance permettront également de dynamiser la coopération transfrontalière et d'améliorer la transparence dans la gestion des ressources minières. En outre, au niveau national, la Suisse va renforcer le processus de dialogue avec divers acteurs afin de mieux comprendre la problématique des industries extractives, ses enjeux et impacts sur le développement. Il s'agira notamment d'intensifier les échanges avec les autres PTF et ONG actifs dans ce domaine et de se mettre en lien avec l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Il est envisagé que les interventions de la Suisse sur ce thème se développent prioritairement au sein des portefeuilles de la gouvernance locale et de la formation professionnelle. En collaboration avec le SECO et le programme régional gouvernance, elle poursuivra le dialogue politique avec les acteurs institutionnels (Ministère, Parlement,

chambre des mines) et de la société civile ainsi que les autres partenaires au développement, en vue notamment de l'amélioration du nouveau code minier et de son application. Ces actions contribueront à la cohérence des politiques suisses sur cette thématique.

L'application de l'approche gestion de programme sensible aux conflits aussi bien au niveau individuel, collectif qu'institutionnel permettra à la DDC et à ses partenaires de contribuer à éviter et/ou à réduire les interactions négatives (« do no harm ») de ses interventions afin de renforcer la cohésion sociale, le civisme et l'accès aux mécanismes alternatifs de gestion des conflits. Dans ce sens, la Stratégie de la Suisse prévient les conflits et l'extrémisme violent. Elle tient compte du contexte avec l'intégration d'actions innovantes participant à l'accès équitable à la justice, de genre et à l'éducation préventive de la jeunesse en particulier contre l'extrémisme violent et l'incivisme.

La gestion du changement climatique et la prévention et la réduction des risques de catastrophes (RCC) naturelles seront revues et renforcées, notamment dans la planification (CEDRIG), la réalisation d'infrastructures, ainsi que dans les questions liées à l'aménagement du territoire. Dans les situations d'urgence des mesures appropriées seront appuyées par le programme (logement, eau potable, assainissement).

### **Education de base et formation professionnelle**

Dans ce domaine, l'appui aux mécanismes nationaux en collaboration avec les autres partenaires de l'éducation dont le Partenariat Mondial pour l'Education (PME) se poursuivra et permettra d'avoir une mise à

l'échelle et un effet systémique sur l'accès, la qualité et l'efficacité de l'éducation. En complément à cet engagement, des appuis spécifiques aux dispositifs de formation de type dual, et la valorisation des alternatives éducatives par la formation professionnelle seront renforcés par une mobilisation du secteur privé de manière à favoriser une plus grande insertion des jeunes à l'emploi et de donner plus d'opportunités à ceux exclus du système éducatif. Ainsi, davantage de femmes et d'hommes, et particulièrement des jeunes, disposeront de connaissances et de compétences pour exercer leurs activités économiques et leur citoyenneté, grâce à un système éducatif performant, inclusif et décentralisé. La Coopération suisse va renforcer son plaidoyer en faveur du financement de l'éducation des enfants hors école exclus du système éducatif, tant au niveau de l'Etat que des partenaires techniques et financier. Des synergies seront établies avec le programme régional éducation notamment par la participation au Master régional sur le développement des alternatives éducatives, la valorisation et la prise en compte de l'éducation des populations mobiles (PREPP) dans les plans de développement de l'éducation formulée par le Ministère de l'éducation et de l'alphabétisation.

Dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle, de nombreux conflits apparaissent entre

les acteurs (syndicats et autorités de l'Etat, élèves et enseignants, parents d'élèves et enseignants) et ralentissent les performances du système éducatif. À travers l'application de l'approche de gestion de programme sensible aux conflits, la DDC renforcera les capacités du Ministère ainsi que des organisations de la société civile en matière d'analyse et de prévention des conflits. Ceci contribuera également à la prévention de l'extrémisme violent.

### Développement économique local

La création d'emplois et de revenus pour la population, en particulier les jeunes, en milieu rural et péri-urbain sera renforcée via la modernisation des exploitations familiales (davantage rentables), la dynamisation du secteur secondaire et les investissements du secteur privé. La valorisation du potentiel agropastoral sera consolidée par un appui au développement de chaînes de valeurs. Le renforcement de l'économie locale et sa diversification devraient permettre une meilleure résilience de la population concernée et contribuer à la sécurité alimentaire (amélioration de la production et des revenus).<sup>1</sup> Le dialogue politique soutenu par la Suisse devrait contribuer à définir un cadre politique favorable

<sup>1</sup> Les activités menées dans ce domaine seront comptabilisées comme « sécurité alimentaire » dans les SAP Merkmale.





au développement économique durable du monde rural. La gestion durable, participative et équitable des ressources naturelles (pâturages, terres, eaux, etc.) permettra d'agir sur la prévention des conflits liés à leur accès et leur utilisation, dans un contexte caractérisé notamment par des impacts négatifs liés au changement climatique. Des synergies seront établies avec le programme régional développement rural en particulier sur le thème du pastoralisme et la commercialisation du bétail ainsi que sur le volet plaider avec les organisations paysannes.

Les défis liés aux changements climatiques et à la surutilisation des ressources naturelles seront aussi pris en compte à travers l'utilisation d'outils et d'approches d'adaptation et d'atténuation de leurs effets (CEDRIG/climat- SMART agriculture<sup>2</sup>).

### Appui macroéconomique

L'évolution favorable du contexte politique et l'amélioration de la gouvernance incite le SECO à maintenir l'appui budgétaire général. Cet appui devrait per-

mettre d'inscrire au dialogue politique des réformes audacieuses dans les secteurs prioritaires de la politique du nouveau Gouvernement dont plusieurs sont aussi des priorités de la nouvelle Stratégie de coopération de la Suisse (modernisation de l'agriculture, emploi des jeunes, formation professionnelle, réduction de la pauvreté et des inégalités sociales). Les programmes de la DDC et les activités du SECO se complètent donc pour des effets augmentés en termes de développement économique et de réduction de la pauvreté. L'appui du SECO vise la stabilité macroéconomique, la bonne gouvernance des ressources budgétaires et le dialogue entre l'Etat et les citoyens afin d'aboutir à des politiques vertueuses de développement qui contribuent également à réduire la fragilité du Burkina Faso et à asseoir sa stabilité.

### Thèmes transversaux

Genre : Dès la conception des programmes et tout au long de leur mise en œuvre, les rôles des femmes et des hommes sont analysés et pris en compte. La Coopération suisse s'engage de manière systématique pour : accroître les revenus des femmes et améliorer leur positionnement dans les filières agro-sylvo-pastorales ; améliorer l'implication et la participation des femmes dans la gouvernance locale pour des politiques publiques plus égalitaires et équitables ; renforcer l'accès, le maintien et le succès des femmes et

<sup>2</sup> L'approche « climate-smart agriculture » vise à traiter trois objectifs principaux : l'augmentation durable de la productivité et des revenus agricoles (sécurité alimentaire) ; l'adaptation et le renforcement de la résilience face aux impacts du changement climatique (adaptation) ; et la réduction et/ou la suppression des émissions de gaz à effet de serre (l'atténuation), le cas échéant.

filles dans les structures éducatives et dans les formations professionnelles.

Gouvernance : La Coopération suisse au Burkina Faso soutient activement les organisations de la société civile qui s'engagent dans la lutte contre la corruption, dans l'amélioration de la transparence et de la redevabilité en matière de gestion des ressources publiques ainsi que dans le développement de la citoyenneté.

### Thèmes complémentaires

Au Burkina Faso, les activités artistiques offrent un espace privilégié d'expression citoyenne et le rôle joué par le secteur culturel dans les changements politiques intervenus fin 2014 en est un exemple marquant. L'appui à la culture au travers du principe du pourcent culturel sera poursuivi, et visera à créer des espaces d'éducation, de réflexion et d'expression principalement pour la jeunesse, contribuant ainsi à la cohésion sociale et à la création d'emploi. Cette intégration de la jeunesse à la vie économique et sociale contribuera à lui créer de véritables opportunités de développement personnel et à prévenir l'extrémisme violent.

Le Programme global migration et développement de la DDC a identifié le Burkina Faso comme l'un de ses pays prioritaires. Depuis 2013, un certain nombre d'activités liées à la mobilité et la migration y ont été réalisées. La Suisse soutient et accompagne la mise en œuvre de la Stratégie nationale de migration (SNMig), ce qui à terme permettra au Gouvernement burkinabè d'instaurer un processus de dialogue national multi-acteurs sur les migrations, qui nourrira le processus régional et global de consultations. Le Bureau de coopération appuie le dialogue politique instauré entre la Suisse et le Burkina Faso depuis 2013 autour de l'accompagnement de la SNMig. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie 2017-2020, le thème migration sera graduellement intégré pour permettre d'adapter certaines activités des domaines d'intervention en tenant compte des aspects fondamentaux de la mobilité.

### Zones d'intervention

Le programme de la DDC au Burkina Faso se concentre dans les zones les plus pauvres du pays, tout en gardant un équilibre en agissant dans différentes régions territoriales ainsi que dans les villes moyennes et dans les milieux ruraux. Le domaine gouvernance et démocratie se concentre dans les régions de l'Est, du Nord et du Centre ouest (y inclus la ville de Dori dans la région du Sahel). Historiquement, la DDC a priorisé les chefs-lieux de ces régions pauvres (programme villes moyennes). Par la suite, pour des raisons d'efficacité et de cohérence, les programmes d'appui à la décentralisation ont été élargis aux communes rurales de ces mêmes régions dont deux d'entre elles (Nord et Est) sont les plus pauvres du pays. Le domaine développement économique local est implanté dans les mêmes trois régions ainsi

que dans le Sud-ouest et le Plateau central. Les deux autres domaines éducation de base et formation professionnelle et appui macroéconomique opèrent principalement au niveau national à travers des mécanismes de financement nationaux (voir carte annexe F). Dans le souci de toucher un plus grand nombre de personnes, d'autres zones pourront être ajoutées selon les opportunités de partenariats stratégiques qui se présenteront (bailleurs multilatéraux, fonds nationaux, etc.), tout en gardant une certaine concentration géographique afin de permettre le suivi rapproché des programmes.

### Finances

La planification financière de la DDC prévoit de continuer avec le même volume financier que dans la Stratégie antérieure, soit d'allouer CHF 20 millions par an au Burkina Faso. Quant au SECO, il prévoit des montants de CHF 8 millions par an pour l'appui budgétaire et de CHF 250'000 par an pour des mesures macroéconomiques d'accompagnement. S'agissant des différents domaines, celui de l'éducation sera renforcé (conformément au Message sur la coopération internationale 2017-2020), celui du développement économique local restera stable alors que celui de la gouvernance et démocratie diminuera légèrement. En termes de répartition, l'objectif de cette Stratégie est de consacrer 35% des ressources au domaine gouvernance et démocratie, 32% au domaine de l'éducation de base et la formation professionnelle et 25% à celui du développement économique local. Enfin, 8% sont dédiés aux programmes genre et culture et société civile. Il faut cependant noter que les activités du domaine gouvernance contribuent également au développement économique local dans les communes et ainsi les ressources allouées à ce domaine seront équivalentes à environ 30% ce qui permet une répartition équilibrée entre les 3 domaines. Le programme global migration, actuellement dans la formulation de sa phase 2, n'a pas défini la contribution financière pour le Burkina Faso de 2017-2020.

## 6. Mise en œuvre de la stratégie de coopération

Les engagements de la Suisse s'inscrivent dans les stratégies nationales du Burkina Faso. La mise en œuvre se fait à travers des partenariats diversifiés : les autorités au niveau central, les collectivités territoriales dans les régions et dans les communes, des ONG et organisations socioprofessionnelles, des mandataires et des entités du secteur privé.

La participation de la Suisse au dialogue politique s'effectue donc à plusieurs niveaux, y compris au niveau sous régional avec des institutions telles que l'UEMOA et la CEDEAO, en se basant sur ses connaissances des réalités du terrain, ce qui constitue une valeur ajoutée incontestable. Cette diversification de partenariats sera maintenue et développée davantage en particulier avec le secteur privé. Le renforcement de la collaboration avec le secteur privé s'effectuera notamment au sein des programmes de formation professionnelle et du domaine gouvernance et démocratie, au travers de la promotion de partenariats public-privé inédits, en particulier au profit de la jeunesse burkinabè. Par ailleurs, les collaborations avec les organisations multilatérales seront également recherchées.

La Suisse participe aux rencontres de coordination organisées par l'UE qui permettent une concertation entre les bailleurs et un partage de l'information. Dans le domaine de l'éducation et de la gouvernance et démocratie, la Suisse finance des fonds nationaux en partenariat avec d'autres PTF. Dans le secteur de l'éducation des concertations régulières ont lieu avec le Canada, le Luxembourg, l'AFD et l'UNICEF. En rapport au thème de la décentralisation les échanges concernent l'UE, le PNUD, la BM, l'Allemagne et l'Autriche.

Le groupe des bailleurs engagés dans l'appui budgétaire est fortement impliqué dans le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement et dans le dialogue politique avec le Gouvernement. L'aide budgétaire générale constitue environ 30% du volume d'aide extérieure que reçoit le Burkina Faso, ce qui fait de ce groupe le plus influent des acteurs du développement dans le pays. Ainsi, grâce aux interventions du SECO, la DDC saisit l'opportunité d'exercer son influence à tous les niveaux du dialogue politique, avec l'opportunité d'avoir une influence plus systémique.





Pour faire face au contexte régional fragile marqué par de multiples sources de tensions, les approches sensibles aux conflits (GPSC et « do no harm ») et flexibles seront systématiquement renforcées dans les différents domaines d'intervention, permettant ainsi d'adapter rapidement les programmes si l'évolution du contexte le rend nécessaire. De nouvelles modalités telles que l'appui budgétaire décentralisé ciblé, le co-financement avec d'autres bailleurs et la coopération déléguée figurent parmi ces possibilités d'adaptation. La Coopération suisse privilégiera des modalités d'intervention par contribution.

Enfin, dans une optique de complémentarité, des liens seront systématiquement recherchés avec les trois programmes régionaux de la DAO et les programmes globaux, en particulier avec le programme global migration<sup>1</sup>. Ceci implique une participation aux moments forts, la prise en compte dans le dia-

<sup>1</sup> Le Programme global migration est présent au Burkina Faso à travers 2 projets: Le projet d'appui au dialogue national sur la gestion de la migration et du développement avec le Ministère de l'Economie et des Finances pour un montant de 425'000 CHF et le projet de recherche sur « les stratégies familiales des migrants à Ouagadougou » avec l'Institut International pour les migrations de l'Université d'Oxford (IMI Oxford) en partenariat avec l'Institut Supérieur des Sciences de Population (ISSP) de l'Université de Ouaga pour un montant de 308'400 CHF.

logue politique, l'intégration des résultats pays dans le rapport annuel, l'opérationnalisation de politiques/recommandations sous-régionales et la valorisation d'expériences pays réussies (voir Annexe F). Le Bureau de la coopération suisse au Burkina Faso a la responsabilité opérationnelle du programme régional Développement économique rural.

Parmi les ONG Suisses actives au Burkina Faso onze perçoivent une contribution de programme (Helvetas Swiss Intercoperation, Solidar Suisse, Swisscontact, Enfants du Monde, Action de Careme, Terres des hommes Lausanne et Genève, Comundo Fondation Hironnelle et IAMANEH). Elles interviennent principalement dans les secteurs suivant : la santé, l'éducation et la formation, la sécurité alimentaire, le droit de l'homme et des enfants.

Au niveau des ressources humaines le bureau compte (fin 2016) 28 collaborateurs : 5 expatriés (dont 1 Junior programme officer (JPO) jusqu'à mi 2017) et 23 nationaux dont le Conseiller régional développement rural. Le nombre et la composition du personnel restera stable pour la période 2017-2020.

# 7. Pilotage stratégique

L'exécution du programme est placée sous la responsabilité directe du Bureau de coopération. Le suivi s'opère à partir des constats de terrain, des échanges permanents avec les partenaires et dans les cadres de concertations des bailleurs de fonds et des Ministères. Il se concentre sur l'analyse du contexte, les résultats des programmes de développement et la gestion du portefeuille.

Des revues régulières des programmes sont organisées sous la conduite de la Direction générale de la coopération du Ministère de l'économie et des finances (comité de pilotage) pour rendre compte de l'atteinte des objectifs. En outre, chaque phase en cours fait l'objet d'une évaluation externe, d'une autoévaluation ou d'un exercice de bilan prospectif en fonction des attentes envisagés ou des difficultés constatées.

Le Bureau de coopération mettra en place un dispositif pour assurer le suivi des objectifs et des indicateurs formulés dans le cadre de résultats et anticiper les risques et évolutions identifiés dans les scénarii. Une attention particulière du suivi portera sur les changements que les interventions ont apportés auprès des femmes et des groupes vulnérables.

L'évaluation des résultats de développement du Burkina Faso se basera sur les indicateurs retenus par le PNDES et le système de suivi mis en place dans ce cadre afin de répondre aux exigences d'alignement.

Concernant l'analyse du contexte, un exercice approfondi est conduit au moins une fois par année à l'aide d'un monitoring des changements (MERV) et l'évaluation des risques permettant ainsi d'identifier les évolutions majeures influençant la mise en œuvre des programmes. Un monitoring politique est organisé par le Bureau de coopération sur une base trimestrielle avec le concours d'invités (journalistes, juristes, experts). Par ailleurs, au vu des risques sécuritaires croissants dans toute la région, la DDC a décidé de renforcer ses compétences en la matière et a engagé un Conseiller en sécurité régional (basé au Bureau de coopération du Mali).

La mise en place d'un comité entre la Suisse et le Burkina Faso dépendant du Ministère de l'économie et des finances permettra de renforcer le dialogue avec

le Gouvernement burkinabè concernant l'ensemble de l'engagement suisse. Ces échanges faciliteront la communication d'éventuelles adaptations nécessaires du portefeuille en lien avec les évolutions des allocations budgétaires et du contexte.

# Annexe A: Scenarii et mesures d'adaptation

Dégradation	Continuité fragile (scénario plus probable)	Amélioration
<b>Situation Politique</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Tensions politiques entre partis, impossibilité du pouvoir en place à gouverner</li> <li>Insurrection permanente contre les autorités</li> <li>Dégradation des relations avec la Côte d'Ivoire</li> <li>Alternance politique conflictuelle</li> <li>Influence de l'exécutif sur l'appareil judiciaire</li> <li>Substitution des procédures judiciaires par des règlements diplomatiques</li> <li>Abandon des procédures contre les putschistes du 16 septembre 2015</li> <li>Coup d'état</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficultés pour les autorités politiques de trouver des solutions aux préoccupations des populations particulièrement celles de la jeunesse (formation, emploi, implication dans la gestion publique)</li> <li>Mauvaise communication des autorités politiques sur les options de développement et sur les décisions politiques et judiciaires</li> <li>Mauvaise organisation des élections municipales avec des contestations des résultats</li> <li>Fragilité de la cohésion au sein des forces de défenses et de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre par les autorités de leurs promesses particulièrement celles relatives à la jeunesse (formation, emploi, implication dans la gestion publique)</li> <li>Respect du calendrier électoral avec la tenue d'élections municipales apaisées</li> <li>Opérationnalisation du Haut Conseil de la Réconciliation et de l'Unité Nationale qui contribue à apaiser la situation politique tout en favorisant l'accès à la justice</li> <li>Amélioration de la cohésion au sein des forces de défenses et de sécurité</li> </ul>
<b>Sécurité</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Détérioration de la situation sécuritaire dans le pays ou/et la région</li> <li>Conflits autour des ressources naturelles</li> <li>Faible confiance des populations à la justice</li> <li>Recrudescence des actes terroristes et de banditisme</li> <li>Propension des citoyens et citoyennes à se rendre justice</li> <li>Excès incontrôlés des groupes d'auto-défense</li> <li>Récupération des groupes d'auto-défense par des mouvements terroristes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un dispositif consensuel de maîtrise de l'insécurité par le Gouvernement</li> <li>Développement des services privés de sécurité</li> <li>Priorisation des investissements sécuritaires par l'Etat et les partenaires techniques et financiers</li> <li>Tentatives d'encadrement des groupes d'auto-défense par l'Etat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pays sécurisé malgré un contexte sous régional agité</li> <li>Confiance retrouvée entre citoyens, citoyennes et justiciables</li> <li>Encadrement des groupes d'auto-défense par l'Etat et étroite collaboration avec les forces de sécurité républicaines</li> </ul>
<b>Situation économique</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Tensions sociales et incivisme fiscal</li> <li>Détérioration de la capacité d'investissement du privé</li> <li>Loi anticorruption non appliquée</li> <li>Mauvaise gouvernance, détournements massifs</li> <li>Baisse des ressources fiscales de l'Etat</li> <li>Baisse des investissements productifs</li> <li>Réduction de l'aide extérieure</li> <li>Forte chute du cours des matières premières</li> <li>Absence de définition claire des priorités de développement</li> <li>Mauvaises récoltes, insécurité alimentaire et nutritionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Précarité de la situation de la jeunesse</li> <li>Engagement timide des partenaires techniques et financiers</li> <li>Création d'entreprises très limitée</li> <li>Maintien des contrats actuels avec les sociétés minières</li> <li>Campagnes agricoles incertaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion transparente et efficace des ressources</li> <li>Climat de confiance et relance de l'investissement privé</li> <li>Réduction du chômage notamment des jeunes</li> <li>Amélioration des campagnes agricoles</li> <li>Augmentation des ressources fiscales de l'Etat</li> <li>Adoption d'un référentiel national de développement avec une claire définition consensuelle des priorités de développement</li> </ul>
<b>Situation sociale</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Montée des mouvements sociaux de revendications, insurrection permanente</li> <li>Recrudescence de conflits autour des ressources naturelles</li> <li>Vulnérabilité et propension de la jeunesse à la violence, à l'incivisme</li> <li>Non tenue des engagements du Gouvernement envers la jeunesse</li> <li>Dégradation du système éducatif</li> <li>Accentuation de la migration régionale renforcée notamment par le changement climatique</li> <li>Accélération de la radicalisation et de l'extrémisme violent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des grèves contre la vie chère</li> <li>Accentuation du chômage des jeunes</li> <li>Difficultés d'accès de la population à l'éducation, à la santé et à l'eau</li> <li>Absences de résultats tangibles des efforts déployés par l'Etat pour améliorer le système judiciaire et la lutte contre l'impunité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réponse efficace de l'Etat face aux préoccupations sociales</li> <li>Gestion diligente des conflits sociaux</li> <li>Développement des services sociaux de qualité pour les citoyens et citoyennes et amélioration des indicateurs y relatifs</li> <li>Fonctionnement des instances de régulation sociale</li> <li>Amélioration de l'emploi notamment des jeunes grâce aux programmes mis en place par l'Etat</li> <li>Cohésion sociale renforcée</li> </ul>

Situation environnementale		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Récurrence des inondations et sécheresses (baisses drastique de la productivité agricole)</li> <li>• Inondations détruisant les cultures et entraînant des déficits alimentaires.</li> <li>• Sécheresses dégradant les pâturages et asséchant les sources d'abreuvement du bétail.</li> <li>• Déplacement des éleveurs vers les pays côtiers</li> <li>• Recrudescence et proliférations parasitaires de cultures accroissant les coûts de production.</li> <li>• Conditions de vie dégradées pour les groupes et communautés ayant une faible capacité de résilience, notamment les femmes.,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Récurrence moyenne des inondations et sécheresses Stabilité phytosanitaire et épizootique</li> <li>• Déficit alimentaire dans les zones les plus affectées par les aléas climatiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne répartition des pluies</li> <li>• Accroissement de la productivité agropastorale (y inclus PFNL</li> <li>• Accroissement de la productivité animale (lait, viande, cuir, etc.).</li> <li>• Eradication des épizooties et des déprédateurs de cultures permettant un fort accroissement des productions.</li> </ul>
Implications et rôle de la Suisse		
<p>La Suisse s'engage à poursuivre son accompagnement aux populations en adaptant les modalités d'intervention en particulier en raccourcissant la durée des appuis et en privilégiant le soutien à la société civile et au mouvements de jeunes. Le suivi sur le terrain est remplacé par des revues avec les mandataires dans la capitale.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le secteur de la <b>gouvernance et démocratie</b> est directement touché, selon l'ampleur de la dégradation, les objectifs en matière de réforme sont remis en cause (transfert des ressources et de compétences, rôle de la société civile, liberté d'expression). De même la coopération avec les autorités centrales et décentralisées est remise en cause. L'incivisme prend de l'ampleur et fragilise l'économie locale.</li> <li>- Dans le secteur de l'<b>éducation de base et de la formation professionnelle</b>, la coopération étroite avec les partenaires de l'Etat est remise en cause, avec renforcement des systèmes de contrôle des flux financiers (monitoring et audit des ressources intensifiés). La collaboration avec le secteur privé est renforcée dans la formation professionnelle, au détriment de la collaboration avec l'Etat.</li> <li>- Dans le secteur du <b>développement économique local</b>, la coopération avec le Gouvernement joue un rôle mineur, elle est par conséquent moins affectée. Les rapprochements planifiés sont interrompus.</li> <li>- Dans le secteur de l'<b>appui à la gestion macroéconomique</b>, l'aide budgétaire globale est suspendue et le dialogue politique interrompu. La collaboration avec la société civile s'intensifie sur la lutte anticorruption, la bonne gestion des finances publiques et la redevabilité de l'Etat.</li> <li>- Les <b>chocs sociaux et environnementaux</b> exigent un renforcement de la collaboration avec l'aide humanitaire ainsi qu'une plus grande intégration du climat, de l'environnement et de la réduction des risques de catastrophe dans les programmes.</li> </ul>	<p>La Stratégie de coopération 2017-2020 est construite sur ce scénario.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accompagnement se déploie grâce aux partenariats avec L'Etat central, les collectivités territoriales, les ONG et les bureaux d'étude privé</li> <li>- Des mesures sécuritaires supplémentaires sont prises en concertation avec l'Etat et les autres partenaires techniques et financiers</li> <li>- Le monitoring de la situation politique, économique et social se poursuit</li> <li>- La gestion des programmes sensibles aux conflits est appliquée dans toutes les interventions.</li> </ul> <p style="text-align: center;">  </p>	<p>La Suisse modifie ses modalités d'intervention et privilégie une approche systémique en soutenant des fonds nationaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les objectifs des 4 domaines d'intervention sont atteints, voire dépassés.</li> <li>- Les modalités d'intervention s'avèrent efficaces et performantes, les partenaires sont renforcés dans leur rôle, les principaux indicateurs montrent des résultats probants qui ouvrent des perspectives à de nouveaux objectifs plus ambitieux.</li> </ul>

# Annexe B: Cadre de résultats de la Stratégie Burkina Faso 2017-2020

Les indicateurs en rouge correspondent aux *Aggregated Reference Indicators* (= Indicateurs de référence agrégés) pour rendre compte du Message 2017-2020.

GOUVERNANCE ET DÉMOCRATIE		
<b>Objectif du domaine</b> La démocratie et la gouvernance se consolident et les citoyennes et citoyens influencent la gestion publique. Ils contribuent au renforcement de l'Etat de droit et bénéficient de services publics adaptés et de qualité.		<b>Objectif du Burkina Faso (PNDES, P. 35)</b> Réformer les institutions et moderniser l'administration: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative</li> <li>- Promouvoir la bonne gouvernance économique</li> <li>- Renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance locale</li> </ul>
<b>(1) Outcomes du programme suisse</b>	<b>(2) Contribution du programme suisse</b>	<b>(3) Outcomes de développement du Burkina Faso</b>
<b>Outcome 1 :</b> Il existe des pratiques citoyennes et institutionnelles qui contribuent à la consolidation de la décentralisation et de la démocratie au niveau national et particulièrement dans les collectivités territoriales partenaires.  <b>Champs d'observation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des mécanismes institutionnels de concertation et de participation, incluant les femmes et les jeunes et des rapports hommes femmes</li> <li>- Influence de la société civile sur les politiques locales et nationales</li> <li>- Amélioration du mécanisme de transparence et de redevabilité</li> </ul> <b>Indicateurs</b> <b>i.1. Taux de participation des citoyennes et citoyens à la planification, aux exercices participatifs de redevabilité et aux élections au niveau local avec au moins 30% de représentation féminine.</b>  2016 : Moins de 50% en fin 2015 2020 : le taux de participation des citoyennes et des citoyens (dont au moins 50% de femmes) au processus de planification des plans locaux de développement, aux exercices de redevabilité et aux élections passe à au moins 70% en 2020 dans les collectivités territoriales partenaires. Au moins 80% des citoyennes et citoyens sont satisfaits de l'information mise à sa disposition par les élu(e)s locaux des collectivités territoriales partenaires. Au moins 80% des partis politiques appuyés ont placé équitablement des femmes et des jeunes à des postes éligibles.  <b>(i.1 contribue à la mesure de ARI-F1 et ARI-G3)</b>  <b>i.2. Nombre de contributions faites par les organisations de la société civile dans les cadres de concertation locaux et nationaux et % qui ont une influence sur les politiques de développement et leur mise en œuvre par les collectivités territoriales et l'Etat central</b>  2016 : Au moins 30% des contributions faites par les organisations de la société civile sont prises en compte dans des décisions publiques (arrêté municipal, protocole d'accord, plan annuel d'investissement, etc.) visant l'amélioration de la gestion des affaires locales 2020 : ≥ 80% de contributions faites par au moins 60 organisations de la société civile dont au moins 5% tenant compte du genre, sont prises en compte par l'Etat central et les collectivités territoriales dans la planification et la mise en œuvre des politiques d'ici à 2020.  <b>i.3: nombre de collectivités territoriales partenaires qui conduisent au moins une fois par an un exercice participatif et inclusif de redevabilité facilitant la prise de décisions tenant compte des besoins des femmes et des groupes vulnérables</b>  2016 : les collectivités territoriales partenaires ont conduit au moins un exercice participatif de redevabilité sur la gestion des ressources publiques. Les efforts de systématisation ont été compromis par la période transitionnelle ayant connu la dissolution des conseils des collectivités. 2020 : Toutes les collectivités territoriales partenaires ont conduit au moins un exercice participatif de redevabilité par an sur la gestion des ressources publiques et mettent en œuvre les recommandations retenues avec une prise en compte du genre  <b>(i.3 contribue en partie à la mesure de ARI-GO1)</b>	<b>Hypothèse de changement</b> Un appui pluridimensionnel de la DDC aux acteurs (collectivités territoriales, organisations de la société civile, organisations socioprofessionnelles) chargés de la mise en œuvre de la décentralisation et l'appui pour la veille citoyenne de la société civile, (notamment pour la transparence et l'efficacité des mécanismes de redevabilité ainsi que la constitution d'une société civile forte et interpellative), participe à l'amélioration de la gouvernance et de la démocratie au niveau local et national. Un travail de fond sur le positionnement des femmes et des jeunes au sein des partis politiques améliore la parité femmes/hommes aux postes électifs.  <b>Suppositions :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement du nouveau gouvernement en faveur d'une meilleure gouvernance à tous les niveaux</li> <li>• Passage paisible à la 5<sup>e</sup> République</li> <li>• Adoption des nouveaux référentiels de la décentralisation</li> <li>• Respect de ses engagements par le gouvernement en rapport avec la décentralisation</li> <li>• Maintien de l'engagement des partenaires techniques et financiers pour accompagner la décentralisation</li> </ul> <b>Risques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté de collaboration entre les services techniques déconcentrés et les collectivités territoriales</li> <li>• Instabilité politique et sécuritaire</li> <li>• Remise en cause de la confiance entre élus, citoyennes/citoyens et société civile</li> </ul>	<b>Effet attendu 1.1.4 du PNDES (P. 36) :</b> L'accès à l'information juste est assuré pour tous <b>Indicateurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Accès à l'information</li> </ul> 2015 : taux de couverture de la télévision nationale 53% <b>Effet attendu 1.1.7 du PNDES (P.36):</b> Le système de redevabilité est développé à tous les niveaux <b>Indicateurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Indice sur le budget ouvert</li> </ul> 2015 : 43/100 2020 : 55/100 <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Indice Ibrahim pour la gouvernance en Afrique</li> </ul> 2015 : 52,2/100 2020 : 65/100  2020 : taux de couverture de la télévision nationale 100%  Objectif 3.1 : améliorer la participation équitable des hommes et des femmes aux sphères de prise de décisions (page 63 du manuel de suivi – évaluation de la Politique nationale genre)  <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Indice de parité femmes/hommes aux postes électifs</li> </ul> 2006/2007: 0,35 2020 :0,4

<p><b>Outcome 2 :</b> Les citoyennes et citoyens des CT partenaires accèdent et bénéficient de services publics économiques et sociaux de qualité et contribuent à en garantir la durabilité</p> <p><u>Champs d'observation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de l'offre et de la qualité des services publics (eau potable, assainissement, pièces d'état civil, occupation de places de vente aux marchés)</li> <li>- Gestion, entretien et maintenance des investissements réalisés</li> </ul> <p><u>Indicateurs</u></p> <p><b>i.4:</b> % de la population ayant une perception satisfaisante de la qualité du service public fourni (eau potable, assainissement, pièces d'état civil, occupation de places de vente aux marchés) / données à désagréger pour les femmes et les membres de groupes vulnérables</p> <p>2016 : 42% de la population concernée a une perception satisfaisante de la qualité du service d'état civil. ( Les indicateurs concernant les autres services publics sont en cours de consolidation et seront complétés au cours du premier trimestre 2017).</p> <p>2020 : ≥ 80% de la population, dont au moins 50% de femmes notent une amélioration satisfaisante de la qualité du service public (eau potable, assainissement, pièces civiles, occupation de places de vente aux marchés)</p> <p><b>i.5.</b> Taux d'accroissement des investissements publics (sociaux et économiques) prévu dans la planification des CT partenaires sensible au genre.</p> <p>2016 : collecte de données en cours (sera disponible d'ici à la fin du premier trimestre 2017 sur la base de la situation de référence en cours de consolidation)</p> <p>2020 : augmentation d'au moins 10%</p> <p><b>i.6:</b> % des collectivités territoriales partenaires qui ont des mécanismes fonctionnels et impliquant les citoyens pour la gestion, l'entretien et la maintenance des investissements réalisés y compris les pistes rurales</p> <p>2016 : les investissements réalisés permettent de mobiliser des ressources propres à travers des taxes. Les budgets des collectivités territoriales ont connu une hausse d'au moins 40%. Cependant, l'entretien des investissements n'est pas encore systématique et satisfaisant (sera complété grâce au rapport annuel du mandataire au cours du premier semestre 2017)</p> <p>2020 : 100% des collectivités territoriales partenaires assurent, la maîtrise d'ouvrage, l'entretien et la maintenance des investissements y compris des pistes rurales.</p>	<p><u>Hypothèse de changement :</u> L'appui de la DDC aux collectivités territoriales partenaires pour l'amélioration des services publics économiques et sociaux à travers le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage et de gestion permet d'offrir de meilleures conditions de vie aux populations à la base et contribue à réduire les inégalités sociales.</p> <p><u>Suppositions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien et promotion de la politique nationale genre par l'Etat pour la réduction des inégalités</li> <li>• Maintien de l'approche de planification participative et inclusive par les collectivités territoriales</li> <li>• Transfert effectif des ressources de l'Etat central vers les communes et les régions pour l'exercice des compétences transférées</li> <li>• Maintien de l'engagement des partenaires techniques et financiers pour le financement des investissements sociaux de base à travers le Fonds Permanent</li> <li>• Promotion de la méthode haute intensité de main d'œuvre au niveau national</li> </ul> <p><u>Risques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté de collaboration entre les services techniques déconcentrés et les collectivités territoriales pour l'assurance qualité des services</li> <li>• Lourdeur des procédures administratives et de gestion des ressources transférées</li> <li>• Instabilité politique et sécuritaire au niveau des collectivités territoriales</li> <li>• Faible sensibilité des élus pour la réduction des inégalités hommes femmes</li> <li>• Résistance aux changements</li> <li>• Marginalisation des femmes et des enjeux genre</li> </ul>	<p><b>Effet attendu 1.3.1 (P. 38 PNDES)</b> l'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale est améliorée</p> <p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Pourcentage d'usagers satisfaits des prestations des collectivités territoriales</li> </ul> <p>2016 : ND</p> <p>2020 : 80%</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Nombre de centres d'état civil secondaires</li> </ul> <p>2015 : 987</p> <p>2020 : 5000</p> <p><b>Effet attendu 2.5.1 (P.43 PNDES) :</b> l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti</p> <p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Taux d'accès à l'eau potable</li> </ul> <p>2016 : 71,9%</p> <p>2020 : 79%</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Pourcentage de communes dotées d'un système fonctionnel de gestion des déchets solides</li> </ul> <p>2015 : 13%</p> <p>2020 : 25%</p>
<p><b>Outcome 3 :</b> Des mécanismes locaux de médiation sociale équitables, plus développés et mieux valorisés améliorent la résolution des conflits et le maintien de la paix sociale.</p> <p><u>Champs d'observation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation du rôle de médiation sociale (leaders coutumiers et religieux, autres mécanismes) pour la justice et la paix sociale</li> <li>- Accès équitable aux mécanismes locaux de gestion des conflits</li> </ul> <p><u>Indicateurs</u></p> <p><b>i.7</b> % de conflits/plaintes enregistrés et traités par médiation locale avec succès et % des cas résolus impliquant les questions de genre</p> <p>2016 : % des cas de conflits/plaintes traités avec succès par médiation locale avec au moins % de questions concernant les violences de genre (sera complété au cours du premier trimestre 2017, les données doivent être fournies par les Tribunaux départementaux, le Service de l'action sociale, la Direction régionale de la femme et du genre, et la chefferie locale, )</p> <p>2020 : Au moins 30% des cas de conflits/plaintes déposés dont au moins 5% des violences basées sur le genre (violence à l'encontre des femmes et/ou des hommes) sont traités avec succès par médiation locale</p> <p><b>i.8 :</b> % de la population ayant une perception satisfaisante de l'accès aux mécanismes locaux de médiation sociale / données à désagréger pour femmes/Hommes et les membres de groupes vulnérables</p> <p><b>(i.8 contribue à la mesure de ARI-HR3 )</b></p> <p>2016 : sera complété au cours du premier trimestre 2017, les données doivent être fournies par les Tribunaux départementaux, le Service de l'action sociale, la Direction régionale de la femme et du genre, et la chefferie locale</p> <p>2020 : au moins 80% des personnes appuyées (désagrégé en hommes femmes) sont satisfaites de la qualité de prestation des services locaux de justice.</p>	<p><u>Hypothèse de changement :</u> Le développement de mécanismes locaux de gestion des conflits offre des alternatives aux citoyennes et citoyens pour la résolution de leur conflits, permet à la justice formelle de se focaliser sur les contentieux majeurs et renforce le sentiment d'égalité de tous devant la loi et à terme la paix sociale.</p> <p><u>Suppositions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration satisfaisante entre la justice formelle et celle non formelle</li> <li>• Développement d'une approche systématique de prise en compte des inégalités et des vulnérabilités locales</li> <li>• Baisse de l'incivisme</li> </ul> <p><u>Risques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Instabilité politique et sécuritaire au niveau des collectivités territoriales</li> <li>• Persistance des conflits sociaux</li> <li>• Récupération politique des médiations</li> <li>• Volonté de se rendre justice soi-même</li> </ul>	<p><b>Effet attendu 1.1.1 (P. 35 PNDES)</b> la démocratie, les droits humains, la justice et la paix sont renforcés</p> <p><u>Indicateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ qualité globale des institutions nationales (CPIA<sup>1</sup>)</li> </ul> <p>2015 : 3,6</p> <p>2020 : 4,8</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Temps moyen de traitement d'une affaire civile</li> </ul> <p>2015 : 2 mois 21 jours</p> <p>2020 : 1 mois 15 jours</p>

<sup>1</sup> Country Policy and Institutional Assessment

<b>(4) Lignes d'intervention (programme suisse)</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>La position d'accompagnement de la DDC au Burkina maintient le principe de la participation et de l'inclusion afin de prendre en compte les besoins et attentes exprimés par les bénéficiaires à la base à travers les lignes d'intervention ci-après :</li> </ul> <p><b>Pour l'outcome 1 :</b> soutien à l'établissement de plans inclusifs et des mécanismes de redevabilité des collectivités territoriales ; renforcement des capacités des services nationaux et déconcentrés chargés de la décentralisation ; amélioration des capacités de plaider des organisations faïtières de collectivités territoriales ; soutien au renforcement de la veille citoyenne sur les processus électoraux et sur la gouvernance locale (entre autre à travers les médias) ; renforcement du dialogue politique permanent pour l'amélioration des conditions cadres de la décentralisation (textes d'adoption et de mise en œuvre de réforme).</p> <p><b>Pour l'outcome 2 :</b> soutien aux mécanismes nationaux de financement de la décentralisation ; appui à la mise en œuvre des plans locaux de développement des collectivités territoriales partenaires prenant en compte prioritairement la délivrance des services sociaux économiques de base ; renforcement des capacités techniques du personnel des collectivités territoriales particulièrement sur les thématiques de maîtrise d'ouvrage, d'intermédiation pour l'entretien/maintenance durable des investissements ; renforcement des capacités de mobilisation et de gestion des ressources propres intégrant le développement de la fiscalité locale et du Partenariat Public Privé ; plaider pour l'adoption et la mise en œuvre d'une politique nationale sur la méthode haute intensité de main d'œuvre (HIMO).</p> <p><b>Pour l'outcome 3 :</b> accompagnement des collectivités territoriales partenaires pour l'amélioration du fonctionnement des mécanismes locaux de résolution des conflits ainsi que pour l'amélioration de la complémentarité entre la justice formelle et non formelle ; facilitation de l'accès aux pièces d'état civil et à des services équitables de justice ; soutien d'initiatives de partenaires pour la prévention de l'extrémisme violent notamment de son attrait auprès des jeunes ; soutien de partenaires (collectivités territoriales, Etat, bureaux privés, organisations de la société civile) pour le renforcement de leurs capacités en approche de Gestion de Programmes Sensibles aux Conflits.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La collaboration entre les domaines de la DDC (Education : politique et curricula HIMO ; Développement économique local : gestion des aménagements ; Appui à la gestion macroéconomique : % du budget national transféré aux collectivités territoriales, points de déclencheurs de décaissements avec Macroéconomie) ainsi que le développement des services transfrontaliers au profit des populations (Mali, Niger à travers le Programme de Coopération Transfrontalière Locale en fonction des priorités retenues par les collectivités territoriales concernées et Mali, Niger, Bénin à travers le Programme Régional d'Education des Populations Pastorales en zones transfrontalières) seront maintenus et renforcés.</li> </ul>		
<b>(5) Ressources, partenariats (programme suisse)</b>		
Moyens financiers 27,1 mio. CHF Formes de coopération Mandats, contributions, participations aux fonds et programmes nationaux. Principaux partenaires Collectivités territoriales et leurs faïtières, Laboratoire Citoyenneté, GEDES-ACADE-CAGECT, Helvetas swiss intercooperation, Fondation Hironde, Etat et ses services déconcentrés (Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure, Ministère des Infrastructures, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère de la promotion de la Femme, de la Famille et de la Solidarité Nationale, Ministère en charge de la communication et des relations avec le parlement), Assemblée Nationale, National Democratic Institute, DIAKONIA, Programme des Nations Unies pour le Développement, OSC, Fonds, Partenaires Techniques et Financiers de la Décentralisation, groupes/commissions parlementaires		
<b>(6) Résultats de gestion/performance, y compris les indicateurs (programme Suisse), les programmes de la Suisse sont conçus et gérés à travers une approche sensible au conflit (GPSC) ainsi qu'à travers la promotion d'une culture de l'égalité hommes/femmes à tous les niveaux.</b>		
<b>EDUCATION DE BASE ET FORMATION PROFESSIONNELLE</b>		
<b>Objectif stratégique du Domaine :</b> Un système éducatif performant, inclusif et décentralisé permet aux femmes et aux hommes, et particulièrement les jeunes, de disposer de connaissances et de compétences leur permettant d'exercer leurs activités économiques et leur citoyenneté.		
<b>Objectif du Burkina Faso - A l'horizon 2020, le Burkina Faso dispose d'un système éducatif performant et inclusif, équitable, qui forme des citoyens et citoyennes, responsables, producteurs et créatifs qui contribuent au développement socio-économique du pays. (Source nationale – PDSEB)</b>		
<b>(1) Outcomes du portefeuille suisse</b>	<b>(2) Contribution du programme suisse</b>	<b>(3) Outcomes de développement du Burkina Faso</b>
<p><b>Outcome 1 :</b> Les enfants et les adolescents (filles et garçons) particulièrement ceux exclus du système éducatifs accèdent à une éducation de base de qualité Champs d'observation : niveau national</p> <p><b>Indicateurs</b></p> <p><b>i.1: Taux brut de scolarisation au primaire (TBS)</b> Source: MENA, accord avec les PTFs 2015 : 83,7% 2020 : 100% <b>(i.1 contribue partiellement à la mesure de ARI-EV1)</b></p> <p><b>i.2. Nombre d'adolescents exclus du système éducatif qui accèdent aux alternatives éducatives</b> 2015 : à établir début 2017 par le MENA 2020 : à établir début 2017 par le MENA <b>(i.2 contribue partiellement à la mesure de ARI-EV1)</b></p> <p><b>i.3. Nombre d'adolescents faisant la passerelle du non formel vers le formel grâce au développement des alternatives éducatives</b> 2016 : à compléter au courant du premier trimestre 2017 2020 : à compléter au courant du premier trimestre 2017</p> <p><b>i.4. Taux d'achèvement au primaire et au post-primaire</b> Taux en 2016 : 58% Taux en 2020 63%</p> <p><b>i.5. Nombre d'enseignants et d'animateurs de centre d'alphabétisation formés</b> Nombre en 2016 : à établir début 2017 par le MENA Nombre en 2020 à établir début 2017 par le MENA <b>(i.5 contribue partiellement à l'indicateur ARI-EV2)</b></p>	<p><b>Hypothèse de changement</b> Le développement et la diffusion d'alternatives éducatives<sup>2</sup> financés par l'Etat à travers les mécanismes nationaux, permet aux enfants et aux jeunes exclus du système éducatif classique ou qui en sont ressorti précocement de pouvoir faire un retour dans le système éducatif leur assurant un rattrapage scolaire</p> <p><b>Suppositions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les animateurs et formateurs formés restent en poste et n'abandonnent pas les centres d'éducation de base non formelle pour d'autres fonctions</li> <li>Les passerelles entre système éducatif classique et système d'alternatives éducatives sont fonctionnelles et permettent aux bénéficiaires de passer d'un système à l'autre</li> <li>Le Programme régional éducation (Master et formations continues en alternatives éducatives) bénéficie aux acteurs burkinabè (Etat, société civile) et contribue à l'amélioration de la qualité des alternatives éducatives au Burkina Faso, leur reconnaissance par l'Etat et leur généralisation</li> </ul> <p><b>Risques:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faible valorisation par l'Etat des alternatives éducatives, particulièrement pour les adolescents et jeunes adultes</li> <li>Diminution des allocations de ressources à l'éducation de base et à la formation professionnelle au profit d'autres sous-secteurs (secondaire notamment)</li> <li>Faible pertinence des offres des alternatives éducatives, entraînant de forts taux de déperdition ou d'abandon</li> </ul>	<p><b>Outcome 1 :</b> L'offre et la qualité d'éducation de base (préscolaire au secondaire, alphabétisation) formelle et non formelle est accrue (source Gouvernement, PDSEB)</p> <p><b>Indicateurs</b></p> <p><b>A. Taux brut de scolarisation (TBS) au primaire</b> 2015 : 83,7% 2020 : 103,9%<sup>3</sup></p> <p><b>B. Indice de parité du TBS au primaire</b> 2015 : à établir d'ici fin 2016 par le MENA 2020 : 1</p> <p><b>C. Taux brut de scolarisation au post primaire</b> 2014: 40,2% 2020: 64%</p> <p><b>D. Nombre de classes utilisant les nouveaux curricula</b> 2017: 1% 2020 : +100% En 2020, 100% des adolescents de 9 à 15 ans en dehors du système éducatif en 2014 et 75% les adultes de 16 à 34 ans analphabètes en 2014 sont alphabétisés, en accompagnement de leurs projets de professionnalisation</p>
<p><b>Outcome 2 :</b> Les adultes et les jeunes, particulièrement ceux exclus du système éducatif accèdent à des formations adaptées contribuant à leur assurer une insertion professionnelle Champs d'observation : niveau national</p> <p><b>Indicateurs</b></p> <p><b>i.6: Nombre de personnes formées à travers les alternatives éducatives et les dispositifs de formation soutenus par la DDC</b> 2016 : 10'000 directs 2020 : 20'000 directs (dont 40% de filles) avec un potentiel de 50'000 jeunes dans des dispositifs inspirés par le programme</p>	<p><b>Hypothèse de changement</b> L'établissement en étroite collaboration avec le secteur privé de dispositifs publics et privés d'alphabétisation et de formation professionnelle fonctionnels, pouvant accueillir plus de jeunes, particulièrement dans la formation agricole et artisanale, renforce l'employabilité des jeunes et soutien la modernisation des exploitations familiales agricoles et artisanales.</p> <p><b>Suppositions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les organisations professionnelles et les entreprises du secteur privé qui s'impliquent dans la formation professionnelle facilitent l'adaptation des offres de formation aux besoins des jeunes et de l'économie. Ceux-ci augmentent l'accès à la formation tout en</li> </ul>	<p><b>Outcome 2 :</b> L'apprentissage et les formes alternatives de formation et de transfert de compétences de métier sont modélisés et formalisés, augmentant ainsi l'offre et la qualité de la formation professionnelle (sera complété dès finalisation du PNDES)</p> <p><b>Indicateurs</b></p> <p><b>E. Effectif des apprenants adultes (16 ans et +)</b> 2016 : sera complété dès finalisation du PNDES 2020 : sera complété dès finalisation du PNDES</p> <p><b>F. Effectif des apprenants adolescents (de 9 à 15 ans)</b> 2016 : sera complété dès finalisation du PNDE2020 2020 : sera complété dès finalisation du PNDES</p> <p><b>G. Effectif des déclarés alphabétisés</b></p>

<sup>2</sup> Au Burkina Faso les alternatives éducatives sont développées dans l'éducation non formelle. La DDC se mobilise à travers le dialogue politique afin que celles-ci soient valorisées et soutenues à travers les mécanismes nationaux de financement.

<sup>3</sup> Le taux brut de scolarisation de 103% signifie que tous les enfants de 6 à 11 ans sont effectivement pris en charge dans le système éducatif (100% de TBS au primaire). En plus de ces enfants, le système prend en charge les enfants qui ont moins de 6 ans (notamment 5 ans car accédant au système très tôt comme le cas des enfants qui s'inscrivent dans le préscolaire) et plus de 11 ans (notamment 12, du fait des redoublements ou de l'entrée tardive dans le système par certains enfants).

<p><b>(i.6 contribue partiellement à la mesure de ARI-EV3)</b></p> <p>i.7: Nombre de personnes alphabétisées et formées accédant à un emploi 2016 : à compléter au premier trimestre 2017 2020 : à compléter au premier trimestre 2017</p> <p>i.8. Nombre d'entreprises et de centres de formation développant la formation de type dual 2016 : à compléter au premier trimestre 2017 2020 : à compléter au premier trimestre 2017</p> <p><b>i.9. Nombre et formateurs aux métiers et de maîtres d'apprentissage formés aux techniques de mise en apprentissage</b></p> <p>2016 : à renseigner par le MJFIP en 2017 2020 : à renseigner par le MJFIP en 2017 <b>(i.9. contribution partielle à ARI EV2)</b></p>	<p>offrant des espaces d'apprentissage pratiques qui en améliorent la qualité (y inclus programme régional PREPP).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les dispositifs de formation développés par la DDC répondent aux besoins des populations (aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain) et permettent d'accueillir des effectifs plus élevés d'apprenants</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faible valorisation par l'Etat des dispositifs d'éducation ancrés dans le milieu socio-professionnel, particulièrement pour les adolescents et jeunes adultes.</li> <li>Faible capacité des centres de promotion rurale à adapter leurs programmes de formation et à collaborer avec les opérateurs développant des alternatives d'éducation de base.</li> </ul>	<p>2016 : sera complété dès finalisation du PNDES 2020 : sera complété dès finalisation du PNDES</p> <p><b>H. Effectifs des apprenants des Formation technique spécifique (FTS)</b></p> <p>2016 : sera complété dès finalisation du PNDES 2020 : sera complété dès finalisation du PNDES</p>
<p><b>Outcome 3</b> : Le pilotage et la gestion du système éducatif du Burkina Faso est plus efficace et permet d'allouer plus de ressources aux collectivités territoriales et aux alternatives éducatives.</p> <p><b>Champs d'observation</b> : niveau national</p> <p><b>Indicateurs</b></p> <p>i.8 : Proportion de ressources du budget du Ministère de l'éducation transférées aux communes pour la gestion de l'éducation 2016 : 20% 2020 : 75%</p> <p>i.9 : Niveau des ressources allouées de l'Etat au développement des alternatives éducatives (transfert des ressources de l'Etat vers le FONAENF) 2016 : 2 milliards de FCFA 2020 : 10 milliards de FCFA</p> <p>i.10. Taux d'absorption du CAST-FDSEB Taux en 2016 : 70% Taux en 2020 : 100%</p>	<p><b>Hypothèse de changement</b> une décentralisation de l'éducation permet une gestion plus efficace des ressources et le financement des alternatives éducatives renforce l'accès des populations les plus pauvres à l'éducation</p> <p><b>Suppositions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les mécanismes de gestion et de pilotage plus efficaces impliquant les collectivités territoriales et les communautés éducatives sont effectivement appliqués par les autorités et acteurs du système, dans le cadre d'une bonne gouvernance et avec des processus de contrôle / redevabilité.</li> <li>Les réformes de la dépense publique facilitent les engagements financiers et augmentent le taux d'absorption des ressources allouées à l'éducation (niveau central et déconcentré).</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Instabilité politique et sécuritaire au niveau des CT</li> <li>Non-respect des règles de gestion du Compte d'Affectation Spécial du Trésor – Fonds de soutien au Développement de l'Education de Base (CAST/FSDEB) toutes lettres par les acteurs des finances publiques en dehors du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) toutes lettres</li> <li>Faibles capacités des collectivités territoriales à exercer les compétences transférées et à utiliser efficacement les ressources transférées</li> <li>Persistance des conflits sociaux</li> </ul>	<p><b>Outcome 3</b> : Renforcer le pilotage, la coordination efficace des ressources allouées au secteur de l'éducation (PDSEB)</p> <p><b>Indicateurs</b></p> <p>Convenus entre le Gouvernement et l'ensemble des partenaires techniques et financiers</p> <p><b>K. Proportion de Circonscription de base d'Education de Base (CEB) toutes lettres ayant bénéficié d'une couverture des besoins en manuels et matériels didactiques</b> 2016 : 60% 2020 : 100%</p> <p><b>L. Ratios livre/élève en lecture et en calcul passent respectivement</b> 2015 : 0,8 et 0,6 2020 : 1 et 1</p> <p><b>M. Dotation de l'Etat par élève pour l'acquisition du cartable minimum passe de</b> 2015 : 1300 FCFA 2020 : 2800 FCFA</p> <p><b>N. Proportion de ressources transférées aux communes pour les constructions scolaire et la réhabilitation au primaire, post primaire, secondaire et l'enseignement et la formation technique et professionnelle passe</b> 2016 : 20% 2020 : 75% 100% des ressources destinées à l'acquisition du cartable minimum, le fonctionnement courant des écoles est transféré aux communes</p>
<p><b>(4) Lignes d'intervention (programme suisse)</b></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui aux mécanismes communs et aux fonds d'appui à l'éducation de base et à la formation professionnelle (effet levier et passage à l'échelle, outcomes 1 et 2 et 3).</li> <li>Accompagnement de l'Etat et des organisations actives en éducation de base pour la diffusion des alternatives éducatives (outcomes 1 et 2).</li> <li>Accompagnement des organisations socioprofessionnelles et du secteur privé dans le développement et la diffusion de dispositifs de formation adaptés aux besoins des jeunes, favorisant ainsi leur accès à la formation professionnelle. La DDC soutiendra la systématisation du lien entre éducation de base et formation professionnelle pour assurer une plus grande insertion des jeunes et des adultes après les formations reçues (outcome 2).</li> <li>Accompagnement de l'Etat et des Collectivités territoriales dans l'adoption et la généralisation de dispositifs de formation, des nouveaux curricula de l'éducation de base avec une intégration de modules liés à l'éducation à la paix, à la santé de la reproduction, à la citoyenneté et au genre (outcomes 1, 2 et 3).</li> <li>Engagement dans le dialogue politique pour améliorer le pilotage de l'éducation avec un accent sur l'implication des collectivités territoriales, des communautés éducatives dans la gestion de l'éducation (outcome 3).</li> <li>Synergies effectives entre les appuis nationaux de la DDC et certains programmes sous régionaux éducation/formation de la DAO (PREPP, PRIQUE) grâce à un engagement du buco du Burkina (appuis, suivis) en concertation avec le niveau sous régional.</li> </ul>		
<p><b>(5) Ressources, partenariats (programme suisse)</b></p>		
<p>Moyens financiers : 25,4 mio. CHF Formes de coopération : Contributions aux programmes des partenaires, participations aux fonds de développement de l'éducation de base et de la formation professionnelle. Principaux partenaires : Etat (Fonds communs d'appui à l'éducation de base (CAST) et à la formation professionnelle (PAPS), Directions centrales et déconcentrées des Ministères de l'éducation et de la formation professionnelle), le FONAENF, les Collectivités Territoriales (communes et régions), les Organisations Socio-Professionnelles (FENABF et démembrements), le Secteur privé (Patronat/Chambre de Commerce et d'Industrie), Chambre des métiers de l'Artisanat, les Organisations de la Société civile active en éducation de base, les Instituts de recherches en éducation/formation (CIRD, MATI), les autres partenaires techniques et financiers (Luxemburg, AFD, Autriche, Canada, UNICEF, la GIZ)</p>		

<p><b>DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL</b></p>		
<p><b>Objectif du domaine :</b> Des exploitations familiales plus rentables offrent de nouvelles opportunités économiques aux populations rurales, en particulier les jeunes, leur permettant d'améliorer leur alimentation, leurs revenus et de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays.</p>		<p><b>Objectif du Burkina Faso :</b> Contribuer de manière durable à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à une croissance économique forte, et à la réduction de la pauvreté (PNSR<sup>4</sup>, Horizon 2011-2015)</p>
<p><b>(1) Objectives du portefeuille suisse</b></p> <p><b>Outcome 1 :</b> Les productrices et producteurs des filières agropastorales et les entreprises rurales ont un meilleur accès à des marchés rémunérateurs (national et exportation) et augmentent leurs revenus. <b>Public cible et zones géographiques :</b> environ 200'000 personnes en milieu rural et péri-urbain dont au moins 30% de femmes et de jeunes dans 8 régions (Sud-Ouest, le Centre Ouest, le Nord, le Centre-Nord, le Plateau Central, le Sahel, les Haut Bassin et les Cascades). Les filières soutenues sont : les céréales, le riz, les cultures maraichères (oignon, tomate, légumes), les</p>	<p><b>(2) Contribution du programme suisse</b></p> <p><b>Hypothèse de changement</b> La diffusion de technologies de conservation/ transformation des produits agropastoraux et le développement de l'information liée aux marchés vont renforcer la liaison entre la production et le marché et générer des revenus le long des chaînes de valeur des filières soutenues (riz, oignons, élevage, etc.).</p> <p><b>Suppositions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les politiques et l'environnement socio-économique national et de la sous-région sont favorables au développement du secteur agricole et à la</li> </ul>	<p><b>(3) Outcomes de développement du Burkina Faso</b></p> <p><b>Outcome 1 :</b> Promouvoir la « liaison production-marché » dans l'optique d'améliorer les revenus des acteurs des chaînes de valeurs des filières agricoles (objectif du sous-programme 2-1 du PNSR<sup>1</sup>)</p> <p><b>Indicateurs</b></p> <p><b>A. Taux de commercialisation des cultures de rentes</b> 2016 : A préciser d'ici fin 2016 2020 : A préciser d'ici fin 2016</p> <p><b>B. Volume de Produits de rente commercialisé (en millier de tonnes)</b></p>

<sup>4</sup> Programme National du Secteur Rural, horizon 2011-2015. Cadre national de référence des investissements dans le secteur rural. En cours de révision pour horizon 2016-2020

<p>fruits, la viande et bétail<sup>5</sup> et les PFNL<sup>6</sup></p> <p><b>Indicateurs</b>  <b>i.1. Revenu net additionnel moyen issu de la transformation/conservation et la commercialisation des produits agropastoraux et PFNL par les exploitations familiales (H/F) et les entreprises rurales soutenues.</b>  2016 : (données désagrégées H/F) Sera complété par enquête en 2017  2020 : +25% par rapport à 2016  <b>(contribue à la mesure de ARI-E1)</b></p> <p><b>i.2. Quantités de produits agropastoraux (riz, oignon et ruminants) mises en marché par an par les exploitations familiales et les entreprises rurales soutenues</b>  2016 : (données désagrégées H/F et par type de produit) Sera complété au premier trimestre 2017  2020 : +20% par rapport à 2016</p>	<p>commercialisation des produits agropastoraux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La réforme sur le foncier rural est appliquée dans les communes avec la participation de tous les acteurs ruraux (producteurs/trices, les collectivités territoriales, OP).</li> </ul> <p><b>Risques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La variabilité et les chutes drastiques du prix des produits agropastoraux réduit la rentabilité des filières;</li> <li>Les conflits fonciers et d'accès aux ressources naturelles et pastorales peuvent conduire à l'abandon des sites de production et valorisation.</li> <li>Les chocs climatiques (inondation et sécheresse) et éruption des prédateurs de cultures (invasion aviaire, épizooties, etc.) réduisent les rendements agricoles voire détruisent les productions.</li> <li>La résistance aux changements liés au genre en particulier l'accès des femmes à au moins 30% des terres aménagées.</li> </ul>	<p>2016 : A préciser d'ici fin 2016  2020 : A préciser d'ici fin 2016</p> <p><b>C. Revenu moyen monétaire issu de la production végétale des ménages agricoles (H/F)</b>  2016 : A préciser d'ici fin 2016  2020 : A préciser d'ici fin 2016</p>
<p><b>Outcome 2 :</b> Des services de soutien (finance, intrant, transport, transformation, etc.) aux filières agropastorales se développent et sont sources d'emploi</p> <p><b>Public cible et zones géographiques :</b> Environ 50'000 acteurs en milieu rural et péri-urbain dont au moins 50% de femmes et de jeunes dans 8 régions (Sud-Ouest, le Centre Ouest, le Nord, le Centre-Nord, le Plateau Central, le Sahel, les Haut Bassin et les Cascades).</p> <p><b>Indicateurs</b>  <b>i.3. Nombre d'emploi<sup>7</sup> rémunéré créé (H/F/jeunes) dans chacune des principales filières soutenues</b>  2016 : (donnée désagrégée H/F et jeunes) Sera complété au deuxième trimestre 2017  2020 : +30% par rapport à 2016 (donnée désagrégée H/F et jeunes)</p> <p><b>i.4. Nombre de producteurs et productrices ayant accès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>aux intrants et équipements agricoles</li> <li>aux services financiers</li> </ul> <p>2016 : (donnée désagrégée H/F et jeunes) Sera complété au premier trimestre 2017  2020 : +15% par rapport à 2016 (donnée désagrégée H/F et jeunes)</p> <p><b>(contribue à la mesure de ARI-E2)</b></p>	<p><b>Hypothèse de changement</b>  Le développement de l'approche chaîne de valeur dans les filières soutenues favorise l'émergence de services aux producteurs et la création d'emploi.  L'accent sera porté sur la mise en relation des producteurs agropastoraux avec d'autres acteurs (privé) pour la création des relations d'affaire.</p> <p><b>Suppositions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les institutions financières (banques, microfinance, etc.) adaptent leurs outils de financement aux besoins du monde rural</li> <li>Des unités de transformation et conservation des produits agropastoraux sont installées et offrent des services de valorisation des produits.</li> </ul> <p><b>Risques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les pesanteurs sociales peuvent empêcher l'accès des femmes et jeunes aux moyens et services d'appui à la production et la valorisation des produits agropastoraux.</li> <li>La hausse du prix des intrants et équipements agricoles (engrais) réduit leur accessibilité par les producteurs/trices, transformateur/trices et artisans(es)</li> <li>Les prestataires privés de services de qualité en milieu rural sont confrontés à l'insécurité (grand banditisme) et réduisent leurs offres</li> </ul>	<p><b>Outcome 2 :</b> Promotion de l'accès des producteurs aux intrants et équipements agricoles (Action 1 du sous-programme 1-1 du PNSR1)  Accompagnement des acteurs de l'agriculture dans l'accès aux financements (Action 7 du sous-programme 2-1 du PNSR1)</p> <p><b>Indicateurs</b>  <b>D. Taux d'utilisation des semences améliorées (%)</b>  2016 : A préciser d'ici fin 2016  2020 : A préciser d'ici fin 2016</p> <p><b>E. Taux d'équipements (%)</b>  2016 : A préciser d'ici fin 2016  2020 : A préciser d'ici fin 2016</p> <p><b>F. Nombre de PME/PMI agro-industrielles créés (H/F)</b>  2016 : A préciser d'ici fin 2016  2020 : A préciser d'ici fin 2016</p>
<p><b>Outcome 3 :</b> Les Organisations Paysannes en concertation avec les Collectivités territoriales et l'Etat central influencent les politiques agricoles dans l'intérêt des exploitations familiales</p> <p><b>Public cible et zones géographiques :</b> Les faitières au niveau national et leurs membres.</p> <p><b>Indicateurs</b>  <b>i.5. Nombre d'exploitants familiaux (H/F) ayant un accès sécurisé aux terres</b>  2016 : Sera complété au courant de l'année 2017  2020 : Au moins 20%</p> <p><b>(contribue à la mesure de ARI-FS2)</b></p> <p><b>i.6. Le nombre et la proportion des OP (faitières) partenaires respectant leurs dispositions statutaires (renouvellent leurs instances, nombre de femmes dans les instances décisionnelles, tenues des réunions, etc.)</b>  2016 : Sera complété au premier trimestre 2017  2020 : ≥50% des OP faitières</p>	<p><b>Hypothèse de changement</b>  L'amélioration de la gouvernance des OP et leur bon fonctionnement va accroître leur efficacité dans l'influence des politiques et l'offre de services à leur membre.  L'appui aux plateformes nationales des OP faitières régionales (RBM, ROPPA, APES) soutenues par le programme régional de la DDC accélère l'application des décisions et initiatives régionales au niveau national.</p> <p><b>Suppositions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le développement d'une alliance stratégique entre les OP et les syndicats agricoles pour la mutualisation et le renforcement de leurs actions d'interpellation et de plaidoyer est réalisé.</li> <li>Les ministères en charge du secteur rural et les collectivités territoriales acceptent et reconnaissent les OP en particulier les faitières et les interprofessions comme des partenaires de dialogue.</li> </ul> <p><b>Risques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de coordination et incohérence de l'action des PTF dans leur appui aux ministères en charge du secteur rural réduit la durabilité des actions.</li> <li>Les discriminations sociales peuvent empêcher l'accès des femmes et des jeunes aux instances décisionnelles des OP.</li> <li>L'Etat ne facilite pas l'application effective de l'acte unifié de l'OHADA (coopérative) ce qui ne permet pas la professionnalisation des OP et leur offre de services aux membres</li> </ul>	<p><b>Outcome 3 :</b> Développement du partenariat entre les acteurs du monde rural pour amélioration des conditions cadres de développement du secteur rural (axe 5 du PNSR1)  Créer un environnement sécurisé et favorable à une production animale durable (objectif spécifique 3.3 du PNSR1)</p> <p><b>Indicateurs</b>  <b>G. Proportion des politiques des secteurs ministériels, plans communaux et régionaux incluant l'environnement</b>  2016 : A préciser d'ici fin 2016  2020 : A préciser d'ici fin 2016</p>
<p><b>(4) Lignes d'intervention (programme suisse)</b></p>		
<p><b>Outcome 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir la réalisation d'infrastructures de transformation/conservation et de commercialisation sécurisée des filières agropastorales (riz, maraichère, fruits, ruminants, etc.) en partenariat avec les organisations socioprofessionnelles et les collectivités territoriales,</li> <li>Accompagner la mise en place d'unités/entreprises rurales ou artisanales de transformation et de conservation des produits agropastoraux pour le développement des chaînes de valeur dans les filières soutenues</li> <li>Promouvoir et diffuser en partenariat avec les acteurs locaux (formateurs endogènes, artisans locaux) les innovations technologiques de transformation/conservation des produits agropastoraux afin d'accroître la part des produits transformés/conservés.</li> </ul> <p><b>Outcome 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir l'accès des producteurs/trices, les entreprises rurales et des artisans aux services (financiers, intrants/équipements, etc.) pour dynamiser les filières agropastorales créatrices de revenus et emploi.</li> <li>Renforcer les capacités techniques des OP et leur structuration en interprofessions et coopératives agricoles pour améliorer leur offre de services aux membres.</li> <li>Mettre en relation des institutions financières notamment bancaires avec les producteurs/trices, des artisans et unités de transformation des produits agropastoraux pour le développement de services financiers adaptés au besoin des exploitations familiales.</li> </ul> <p><b>Outcome 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les OP, les collectivités territoriales et fournir un appui direct aux ministères en charge du secteur rural pour des réformes sectorielles concertées et leur application pour une pratique agropastorale apaisée et sécurisée respectueuse de l'environnement et de l'égalité homme/femme.</li> <li>Se coordonner et s'harmoniser avec les autres partenaires techniques et financiers (PTF) du secteur rural afin d'influencer les politiques agricoles pour la sécurité alimentaire, nutritionnelle et le développement économique du monde rural, le soutien aux personnes les plus vulnérables victimes de crises alimentaires.</li> </ul> <p><b>Intégration régionale</b>  Les interventions du domaine s'inscrivent dans la politique agricole de la sous-région (ECOWAP). Il s'agira de :  - Promouvoir un développement local prenant en compte les dimensions transfrontalières (marchés sous régionaux, transhumance)  - Accompagner les partenaires nationaux en particulier les plateformes nationales (CPF, RBM-burkina, etc.) des faitières régionales (ROPPA, APES, RBM, etc.) pour articuler et</p>		

5 Issue des activités pastorales

6 Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) sont les feuilles, fruits, sève, etc. des espèces telles que le karité, Néré, Baobab, Moringa, liane, etc.

7 L'emploi est soit temporaire, saisonnier, temps partiel dans toutes les filières agricoles au Burkina Faso.

<p>relayer les initiatives sous régionales au niveau national. Aussi qu'elles portent les problématiques nationales transfrontalières au niveau de leur instance régionale pour le dialogue politique et plaidoyer sous régionale.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser par le domaine, notamment par les programmes PAMEFA et VALPAPE, les résultats de recherche sur les thèmes d'impact des pesticides en agriculture, la gestion de l'eau, etc. du programme régional avec les 2iE.</li> </ul> <p>La gouvernance des organisations paysannes, le genre, l'adaptation aux effets des changements climatiques et la gestion durable des ressources naturelles constituent des thèmes d'attention pour le domaine DEL.</p> <p><b>(5) Ressources, partenariats (programme suisse)</b></p> <p>Moyens financiers 19,3 mio. CHF</p> <p>Partenariats</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Ministère de l'agriculture et des aménagements agricoles, le Ministère des ressources animales et hydrauliques et le Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique</li> <li>- Les institutions et centres de recherche agricole (IRSAT, INERA, etc.)</li> <li>- Les Collectivités Territoriales (communes et régions),</li> <li>- Les Organisations paysannes (ROPSA, CPF, COPSAC, APROMAB, etc.) et les chambres régionales d'agriculture (CRA).</li> <li>- Les membres du cadre de concertation des partenaires du Développement Rural et Sécurité Alimentaire (banque mondiale, Coopération danoise, Coopération allemande, USAID, AFD, FAO, FIDA, PAM, Union européenne, etc.) pour le dialogue politique sectoriel</li> <li>- Les mandataires (GEDES-APIPAC, CORADE-ACADE, OXFAM-AGEIM, IFDC, etc. pour la mise en œuvre des projets/programmes</li> <li>- Formes de coopération : mandats, contributions, participations aux fonds nationaux (prévu).</li> </ul>
---

Commentaire: l'appui Macroéconomique du SECO n'a pas été pris en considération lors de la révision des indicateurs vu que la liste des ARI a été établie au sein de la DDC

APPUI MACROÉCONOMIQUE		
Objectif du Domaine	Objectif du Burkina Faso	
<p>Contribuer à la stabilité macroéconomique, à la bonne gouvernance et au dialogue entre l'Etat et les citoyens pour la définition des politiques de développement cohérentes en lien avec l'objectif de réduction de la pauvreté et des inégalités sociales.</p>	<p>Créer les conditions d'une croissance économique forte, soutenue et de qualité, génératrice d'effets multiplicateurs sur le niveau d'amélioration des revenus, la qualité de vie de la population et soucieuse du respect du principe de développement durable.</p> <p>Source: Politique Sectorielle de l'Economie et des Finances (POSEF)</p>	
(1) Outcomes du portefeuille suisse	(2) Contribution du programme suisse	(3) Outcomes de développement du Burkina Faso
<p><b>Outcome 1</b></p> <p><b>Le lien entre les priorités nationales et la définition du budget sont resserrés</b></p> <p>Indicateurs:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pourcentage des allocations budgétaires dédiées aux secteurs prioritaires (éducation, santé, développement rural) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de référence en 2016 : 52% du budget était affecté aux secteurs dit prioritaires</li> <li>• Valeur cible en 2020 : ≥ 65% du budget de l'Etat est affecté aux secteurs prioritaires</li> </ul> </li> <li>2. Pourcentage des allocations budgétaires transférées au profit des collectivités territoriales <ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de référence en 2016 : 4,63% du budget de l'Etat est transféré aux collectivités territoriales</li> <li>• Valeur cible en 2020 : ≥ 10% du budget de l'Etat transféré aux collectivités territoriales</li> </ul> </li> <li>3. Contribution du budget national au financement de la Politique Nationale Genre (ratio financements mobilisés en 2016 obtenus pour la PAO/PNG) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de référence en 2014 : 0,13%</li> <li>• Valeur cible en 2020<sup>8</sup> : à préciser</li> </ul> </li> </ol> <p>Sources de vérification : Rapports MINEFID, rapport de mise en œuvre du PNDES<sup>9</sup>, rapports d'activité MFSSNF /FCG</p>	<p><b>Hypothèse de changement</b></p> <p>La concertation engagée dans le cadre de l'aide budgétaire influence l'allocation des ressources publiques au profit des secteurs prioritaires tels que l'éducation, la santé, et le développement rural ainsi que les transferts vers les Collectivités territoriales.</p> <p>L'influence de la Su</p> <p>isse est relayée à travers les cadres sectoriels de dialogue dont celui portant sur le genre, le dialogue de haut niveau avec le Premier Ministre. La position suisse est connue et reconnue à travers son appui à la société civile, à la décentralisation aux appuis de proximité.</p> <p><b>Suppositions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les priorités du gouvernement sont claires et coïncident avec celles inscrites dans le référentiel national de développement</li> <li>• La mise en œuvre effective du budget programme à partir de 2017 conformément à la Directive n°06/2009/CM/UEMOA portant Loi de finances au sein de l'UEMOA permettra d'accroître l'efficacité dans l'affectation des ressources budgétaires.</li> <li>• L'adoption en conseil des ministres du PAO PNG 2016 -2018</li> </ul> <p><b>Risques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La dégradation du climat socio-politique et du contexte sécuritaire qui entraîne un basculement de l'ordre de priorité du gouvernement</li> <li>• Une baisse importante des ressources budgétaires qui empêche le respect des allocations convenues.</li> <li>• Une volonté politique moins affirmée et peu explicite dans le PNDES pouvant hypothéquer la réalisation de l'objectif 5 des ODD par le gouvernement</li> </ul>	<p><b>Outcome 1</b></p> <p><b>Réduire l'incidence de la pauvreté et des inégalités sociales</b> (cela est inscrit dans la Stratégie de développement actuelle. Les valeurs de base et les valeurs cibles des indicateurs sont à compléter avec la nouvelle Stratégie nationale en cours d'élaboration)</p> <p>Indicateurs:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>A. L'incidence de la pauvreté (désagrégé) est la proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté estimé à 153 530 FCFA par tête, par an et au prix courant de Ouagadougou, <ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de référence en 2016 : 40,1%</li> <li>• Valeur cible en 2020 : 35%</li> </ul> </li> <li>B. Accroissement du taux brut de scolarisation (désagrégé) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de référence en 2016 : 91,8% (91,8% pour les filles)</li> <li>• Valeur cible en 2020 : 100%</li> </ul> </li> <li>C. Amélioration des indicateurs sexo-sensibles du Plan d'action de la Politique Nationale Genre (PAO/PNG) <ul style="list-style-type: none"> <li>Indice de parité fille/garçon aux post primaire, <ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de référence en 2016 :</li> <li>• Valeur cible en 2020 : &gt;=1</li> </ul> </li> <li>Indice parité femmes /hommes aux postes électifs <ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de référence en 2007 : 0,19</li> <li>• Valeur cible en 2020 : 0,4</li> </ul> </li> </ul> </li> </ol> <p>Sources de vérification : PNDES, EDS/Mixte, et rapports annuels de mise en œuvre</p>
<p><b>Outcome 2</b></p> <p><b>La DGI a accru ses capacités de mobilisation des ressources internes avec l'amélioration de la qualité et de la sécurité de son circuit de collecte des recettes.</b></p> <p>Indicateurs:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le niveau de déploiement du système informatique sécurisé et fonctionnel dans les structures déconcentrées de la DGI <ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de référence en 2016 : SINTAX+ est déployé à 85% dans les DRI et les DCI, 100% à la DGE et dans les DME et 39% dans les DPI.</li> <li>• Valeur cible en 2020 : SINTAX+ est fonctionnel dans toutes les Directions Régionales, toutes les DCI et toutes les DME</li> </ul> </li> <li>2. Taux d'accroissement annuel des recouvrements de la DGI <ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de référence en 2016 : Le niveau de recouvrements de la DGI s'est accru en moyenne de 5% l'an</li> <li>• Valeur cible en 2020 : Le niveau de recouvrements de la DGI s'est accru en moyenne de 10% l'an</li> </ul> </li> </ol>	<p><b>Hypothèse de changement</b></p> <p>(lien entre colonne 1 et 3)</p> <p>Le renforcement des capacités opérationnelles de la Direction Générale des Impôts notamment l'informatisation et la sécurisation du système intégré de taxation au niveau central et déconcentré, permet l'accroissement des recettes à grâce à une bonne identification des contribuables et à une maîtrise de la fraude fiscale.</p> <p><b>Suppositions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La volonté politique de lutter efficacement contre la fraude et l'évasion fiscale est maintenue ferme et accompagne les actions favorisant la sécurisation et la transparence au niveau des régies de recettes</li> </ul> <p><b>Risques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible collaboration d'une composante de l'administration fiscale qui pourrait être à l'origine d'obstacles artificiels au fonctionnement de SINTAX+</li> <li>• Défaillance sévère sur la disponibilité et la stabilité du réseau interne à l'administration (RESINA) utilisé pour le fonctionnement de SINTAX+</li> </ul>	<p><b>Outcome 2</b></p> <p><b>Améliorer le niveau de recouvrement des ressources budgétaires (Politique Sectorielle de l'Economie et des Finances – POSEF)</b></p> <p>Indicateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Taux de pression fiscale <ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de référence en 2016 : 14,43%</li> <li>• Valeur cible en 2020 : 21%</li> </ul> </li> <li>2. Taux de réalisation des objectifs de recouvrement de la DGI <ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de référence en 2016 : 94%</li> <li>• Valeur cible en 2020 : &gt;100%</li> </ul> </li> </ol>

<sup>8</sup> La PAO/PNG est en cours de finalisation sur les périodes à venir. Données donc à compléter

<sup>9</sup> Le Plan National de Développement Economique et Social (2016-2020) a été adopté en juillet 2016 et sert de référentiel national de développement au Burkina Faso. Il remplace la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) mise en œuvre de 2011 à 2015.

Sources de vérification : Rapports DGI/MINEFID, Rapports Comité de pilotage, rapport de mise en œuvre du PNDES		
<p><b>Outcome 3</b></p> <p><b>Les institutions représentatives de la société civile ont des bases de données fiables et font des analyses critiques et des propositions alternatives sur l'action publique en matière de développement, de lutte anticorruption et de prise en compte du genre</b></p> <p><u>Indicateurs</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Niveau de participation des organisations de la société civile aux revues du suivi de la mise en œuvre du référentiel de développement et aux revues sectorielles <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Base de référence en 2016</b> : la participation des organisations de la société civile aux revues du suivi de la mise en œuvre du référentiel du développement est effective mais sporadique aux revues sectorielles</li> <li><b>Valeur cible en 2020</b> : la participation des organisations de la société civile aux revues du suivi de la mise en œuvre du référentiel du développement et des politiques sectorielles est effective</li> </ul> </li> <li>Contribution des OSC à la budgétisation sensible au genre <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Base de référence en 2016</b> : Sur interpellations des OSC les projets de budget programme sont sensibles au genre.</li> <li><b>Valeur cible en 2020</b> : Les interpellations des autorités sur la gestion des finances publiques, permettent l'atteinte des objectifs d'affectation budgétaire favorable au genre</li> </ul> </li> </ol> <p>Sources de vérification : Rapports annuels OSC, rapport de mise en œuvre du PNDES aide-mémoires revues CSD</p>	<p><b>Hypothèse de changement</b></p> <p>Une société civile aux capacités renforcées est un acteur clé dans le plaidoyer en faveur d'une plus grande transparence budgétaire, d'un transfert budgétaire accru aux CT, d'une budgétisation genre et d'une mise en œuvre effective de la loi anti-corruption</p> <p><b>Suppositions</b></p> <p>La démarche participative continue d'être l'orientation forte affirmée pour une meilleure gouvernance dans le processus d'élaboration et de suivi de la mise en œuvre des politiques publiques</p> <p><b>Risques</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Crise de confiance entre OSC et autorités publiques</li> <li>Problèmes de gouvernance et de crédibilité des organisations de la société civile</li> </ul>	<p><b>Outcome 3</b></p> <p><b>Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles du Ministère de l'Economie et des Finances (POSEF)</b></p> <p><u>Indicateurs</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Accès du public aux informations budgétaires <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Base de référence en 2016</b> : Limité</li> <li><b>Valeur cible en 2020</b> : Accès libre</li> </ul> </li> <li>Respect de la budgétisation sensible au genre des politiques <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Base de référence en 2016</b> :</li> <li><b>Valeur cible en 2020</b> :</li> </ul> </li> </ol>
<p><b>Outcome 4</b></p> <p><b>Les institutions de contrôle externe remplissent leurs missions</b></p> <p><u>Indicateurs</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Régularité et respect du calendrier d'élaboration des lois de règlements (quitus sur la mise en œuvre effective du budget par la Cour des Comptes) <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Base de référence en 2016</b> : L'élaboration des lois de règlement connaît quelques retards de production (parfois atteignant un an)</li> <li><b>Valeur cible en 2020</b> : L'élaboration des lois de règlement est régulière et respecte les délais légaux de production</li> </ul> </li> <li>Respect des délais dans la publication annuelle des rapports d'audit <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Base de référence en 2016</b> : L'élaboration et la publication des rapports d'audits est régulière avec cependant quelques retards (en termes de mois)</li> <li><b>Valeur cible en 2020</b> : L'élaboration et la publication des rapports d'audits interviennent dans les délais légaux et réglementaires</li> </ul> </li> </ol> <p>Sources de vérification : Rapports MINEFID, Cour des comptes, rapport de mise en œuvre du PNDES</p>	<p><b>Hypothèse de changement</b></p> <p>Le programme Suisse et le dialogue commun entretenu avec les autres partenaires techniques et financiers permettent le renforcement des institutions de contrôle externe</p> <p><b>Suppositions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La volonté politique de renforcer et d'autonomiser la Cour des Comptes est manifeste à travers une révision des textes fondamentaux qui la régissent (Révision approprié de la Loi organique) et une application effective des dispositions adoptées</li> </ul> <p><b>Risques</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de volonté politique à conduire les réformes</li> <li>Blocage institutionnelle au niveau de la Cour des Comptes</li> </ul>	<p><b>Outcome 4</b></p> <p><b>Renforcer le contrôle des finances publiques et la lutte contre la fraude, le faux et la corruption (POSEF).</b></p> <p><u>Indicateurs</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Indice de la perception de la corruption <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Base de référence en 2016</b> : 0,402</li> <li><b>Valeur cible en 2020</b> : 0,600</li> </ul> </li> <li>Indice sur le budget ouvert (IBO) <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Base de référence en 2016</b> : 43/100</li> <li><b>Valeur cible en 2020</b> : 55/100</li> </ul> </li> </ol>
<b>(4) Lignes d'intervention (programme suisse) spécifier par outcome</b>		
<p><b>Resserrement des liens entre les priorités nationales et la définition du budget</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aide budgétaire générale pluriannuelle pour élargir les possibilités de financement budgétaires de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement dont le fondement repose sur lutte la pauvreté et les inégalités sociales. L'apport de ressources doublé d'un dialogue autour d'une affectation budgétaire priorisant les secteurs pourvoyeurs de biens et services sociaux de base accessibles aux couches de la population les plus vulnérables.</li> <li>Appui à la politique Nationale Genre (2009-2018) à travers l'appui au ministère en charge du genre et au Fond Commun Genre (FCG)</li> </ul> <p><b>Renforcement des capacités de mobilisation des ressources internes de la DGI à travers l'amélioration de la qualité et de la sécurité du circuit de collecte des recettes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Appui institutionnel au profit de l'administration fiscale en particulier la Direction Générale des Impôts. Il s'agit d'un appui complémentaire à l'aide budgétaire générale destiné au renforcement des capacités de mobilisation des recettes intérieures notamment à l'automatisation des opérations fiscales avec le Système Intégré de Taxation (SINTAX+) dans les principales directions centrales et structures déconcentrées de la DGI afin de renforcer la transparence, de sécuriser le circuit de collecte des recettes fiscales et de lutter efficacement contre la fraude fiscale.</li> </ul> <p><b>Renforcement des capacités des institutions représentatives de la société civile pour améliorer la participation citoyenne à la définition et au suivi des politiques publiques de développement avec un focus sur la lutte anticorruption et la prise en compte du genre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Appui institutionnel pour le renforcement des capacités de suivi, d'analyse et de plaidoyer des institutions représentatives de la société civile. Leur rôle est essentiel pour contraindre les décideurs à tenir compte les priorités fondamentales des populations dans l'action qu'ils mènent.</li> </ul> <p><b>Appui au renforcement du mécanisme de contrôle externe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Appui au renforcement des capacités de la Cour des Comptes qui joue un rôle déterminant dans l'efficacité du système de gestion des finances publiques. Cet appui vise à la rendre plus efficace et autonome financièrement et en ressources humaines afin mener efficacement l'audit externe des comptes publics.</li> </ul>		
<b>(5) Ressources, partenariats (programme suisse)</b>		
Moyens financiers	36 mio. CHF	
Formes de coopération	Aide budgétaire Générale, appui projets avec et sans participation aux fonds+ appui à la PNG	
Principaux partenaires	Partenaire Technique et financiers du Cadre Générale d'organisation des appuis budgétaires (CGAB : Banque mondiale, Banque africaine de développement, Commission européenne, Allemagne, France, Danemark, Suède et Suisse)	
Cadre de Concertation Genre (CCG) des PTF		
Organisations de la société civile (Réseau National de Lutte anti-Corruption, Cadre de Concertation des Associations pour le plaidoyer dans le domaine de l'Education de Base, Réseau de Vulgarisation et de Commercialisation de Céréales, Centre d'Information et de Formation sur le Budget), Direction Générale des Impôts, Cour des Comptes, FMI, DIAKONIA, Programme des Nations Unies pour le Développement, Partenaires Techniques et Financiers du cadre sectoriel de dialogue de l'Economie et des Finances.		

# Annexe C: Système de suivi de la Stratégie de coopération

La Stratégie de coopération est soumise à un suivi continu et systématique servant au pilotage de l'action suisse dans le pays (suivi de la pertinence et de l'efficacité du portefeuille suisse) et à son rapportage, qui permet de rendre compte des résultats (principalement entre le Bureau de coopération (BuCo) et la Centrale mais aussi indirectement vis-à-vis des parties prenantes).

Niveau:	Champs d'observation:	Instruments de suivi:	Rapport au siège DDC:
<b>Contexte</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changements généraux de contexte et de conflits au Burkina Faso et dans la région Afrique de l'Ouest</li> <li>• Changements des contextes sectoriels développement économique local, éducation de base et formation professionnelle, gouvernance et démocratie</li> <li>• Situation sécuritaire au Burkina Faso et dans la région Afrique de l'Ouest</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MERV annuel</li> <li>• Scénarios Plan de gestion de la sécurité</li> <li>• Missions du Conseiller en sécurité régional du DFAE</li> <li>• Monitoring politique</li> <li>• Réunion hebdomadaire (monitoring politique et sécuritaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>MERV annuel</b></li> <li>• <b>Rapport Annuel (RA)</b></li> <li>• <b>Rapports de mission du Conseiller en sécurité régional</b></li> </ul>
<b>Résultats des programmes de développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats de chaque programme DDC/SECO</li> <li>• Résultats de chaque domaine de la Stratégie</li> <li>• Résultats du pays pour chaque domaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre des résultats de la Stratégie</li> <li>• Rapports semestriels et annuels des partenaires</li> <li>• Rapports de missions du BuCo</li> <li>• Rapports de fin de phase/programme du BuCo</li> <li>• Évaluation/capitalisation quadriennale de programme</li> <li>• Si besoin enquête de bénéficiaires</li> <li>• Revues sectorielles annuelles du Gouvernement burkinabè et des bailleurs de fonds</li> <li>• Revues à mi-parcours (2018) et finale (2020) de la Stratégie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rapport Annuel (RA)</b></li> <li>• <b>Rapport final de fin de phase/programme de chaque programme (RFP)</b></li> <li>• <b>Rapports d'évaluation à mi-parcours (2018) et finale (2020) de la Stratégie</b></li> </ul>
<b>Gestion du portefeuille et du BuCo</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocation budgétaire</li> <li>• Répartition par domaine et montant des propositions de crédits</li> <li>• Choix et répartition entre modalités</li> <li>• Répartition géographique</li> <li>• Gestion efficiente du BuCo quant à son personnel, son budget et son fonctionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse budgétaire SAP</li> <li>• Comité opérationnel du BuCo</li> <li>• Dossiers d'appels d'offres</li> <li>• Contrats</li> <li>• Audits annuels des programmes</li> <li>• Audit annuel du BuCo</li> <li>• Audit interne quadriennal du DFAE</li> <li>• Organigramme du BuCo</li> <li>• Plan de gestion de la sécurité</li> <li>• Procédures sécuritaires standards</li> <li>• Mission biannuelle du siège de la DDC</li> <li>• Missions du Conseiller en sécurité régional du DFAE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rapport Annuel (RA)</b></li> <li>• <b>Rapport annuel de Gestion du BuCo (RGB)</b></li> <li>• <b>Rapport annuel sur le Système de Contrôle Interne du BuCo (SCI)</b></li> <li>• <b>Rapports d'audit annuel du BuCo</b></li> <li>• <b>Rapport d'audit interne DFAE (2019)</b></li> <li>• <b>Rapports ponctuels d'incidents sécuritaires</b></li> <li>• <b>Rapports de mission du Conseiller en sécurité régional du DFAE</b></li> </ul>

# Annexe D: Planification budgétaire 2017-2020

Budget par domaine	2017	2018	2019	2020	Stratégie 2017-2020	
Gouvernance et démocratie	9'500'000	7'600'000	5'600'000	5'400'000	28'100'000	35%
Développement économique local	5'200'000	4'400'000	5'900'000	4'200'000	19'700'000	25%
Education de base et formation professionnelle	3'700'000	6'300'000	6'800'000	9'000'000	25'800'000	32%
Petites actions Bucu, Programmes genre, culture et société civile	1'600'000	1'700'000	1'700'000	1'400'000	6'400'000	8%
<b>Total</b>	<b>20'000'000</b>	<b>20'000'000</b>	<b>20'000'000</b>	<b>20'000'000</b>	<b>80'000'000</b>	<b>100%</b>

Vue d'ensemble des fonds des offices fédéraux suisses

DFAE-DDC	20'000'000	20'000'000	20'000'000	20'000'000	80'000'000
SECO - Coopération économique	8'250'000	8'250'000	8'250'000	8'250'000	33'000'000
<i>Appui budgétaire</i>	<i>8'000'000</i>	<i>8'000'000</i>	<i>8'000'000</i>	<i>8'000'000</i>	<i>32'000'000</i>
<i>Assistance technique</i>	<i>250'000</i>	<i>250'000</i>	<i>250'000</i>	<i>250'000</i>	<i>1'000'000</i>
<b>Total des fonds des offices fédéraux</b>	<b>28'250'000</b>	<b>28'250'000</b>	<b>28'250'000</b>	<b>28'250'000</b>	<b>113'000'000</b>

A noter qu'une discussion doit encore avoir lieu dans la Division Afrique de l'Ouest sur l'utilisation des fonds additionnels (nouveau Message 2017-2020). De ce fait, il est possible que les budgets alloués aux pays soient finalement plus ou moins élevés. Les décisions seront prises sur la base de deux critères : a) pertinence d'une réallocation des budgets aux programmes régionaux et b) coupures de budget à venir.

« Un engagement approximatif de CHF 24 mio. est prévu par la DDC pour le programme régional Développement économique rural pour les années 2017 à 2020. Ce programme est géré par le conseiller régional développement rural hébergé au bureau de coopération au Burkina Faso. L'espace de mise en oeuvre de ces programmes concerne l'espace CEDEAO avec une concentration sur le Mali, Niger, Tchad, Burkina Faso et Bénin. » Dans le cadre de la phase 2 du Programme global migration un financement d'environ 750'000 CHF sera destiné au Burkina Faso (le montant de la phase 1 pour chaque pays prioritaire, dont le Burkina Faso, est de 750 000 CHF. Le montant de la phase 2 n'est pas défini).

# Annexe E: Synergies avec les programmes DDC régionaux et globaux

Programmes régionaux DAO et programmes globaux						
Programme Régional Développement Économique Rural	Programme Régional Éducation de base et Formation Professionnelle	Programme Régional Gouvernance	Programme Global Migration et Développement	Programme Global Sécurité Alimentaire	Programme Global Eau	Programme Global Changement Climatique
<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'Appui à la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP)</li> <li>Programme d'Appui à la formation et à la recherche agricole</li> <li>Programme d'Appui à commercialisation du bétail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme Régional d'Éducation des Populations Pastorales (PREPP)</li> <li>Programme Régional Interinstitutionnel pour la Qualité de l'Éducation (PRIQUE)</li> <li>Programme Régional de formation professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme UEMOA d'intégration régionale et de dynamiques transfrontalières</li> <li>Programme de redevabilité, transparence et participation</li> <li>Programme matières premières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme Afrique de l'Ouest portant sur:               <ul style="list-style-type: none"> <li>la protection des enfants en mobilité</li> <li>la libre circulation dans la CEDEAO</li> <li>le rôle de la diaspora</li> <li>les politiques migratoires</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme post-récoltes</li> <li>Services de conseils ruraux</li> <li>Programme de recherche et en <i>curricula</i> agriculture organique écologique</li> <li>Contribution FIDA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme du consortium suisse en eau et assainissement</li> <li>Contribution au Fonds Global d'Assainissement et à la Banque Mondiale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme en énergies renouvelables,</li> <li>Programme services pauvres en carbone</li> <li>Programme de gestion des forêts</li> </ul>
Suivi et implication du Bureau de Coopération de Ouagadougou						
<p><b>Responsabilité opérationnelle au Buco Burkina Faso.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Participation aux moments forts</li> <li>Diffusion de l'information et mise en lien des acteurs régionaux et burkinabé.</li> <li>Suivi des résultats pays et dialogue politique.</li> <li>Feedback au CR sur des processus clés.</li> <li>Partage du savoir avec les BuCos.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation aux moments forts</li> <li>Une implication dans le suivi terrain du programme pour la partie concernant le Burkina Faso</li> <li>Facilitation du plaidoyer des acteurs du programme auprès du MENA pour une prise en compte dans la politique nationale</li> <li>Facilitation de la communication et de la valorisation des résultats du programme dans nos programmes pays et vice-versa</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation aux moments forts</li> <li>Diffusion de l'information et mise en lien des acteurs régionaux et burkinabé.</li> <li>Appui à l'identification des priorités d'action au niveau régional en lien avec les programmes nationaux, <b>Matières premières</b> : meilleure prise en compte du thème dans les programmes actuels et futurs du portefeuille Gouvernance du Buco</li> <li>Facilitation du partage d'expérience en matière de promotion du savoir-faire local dans le processus de réalisation et d'entretien des infrastructures transfrontalières (PCTL)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation aux moments forts</li> <li>Diffusion de l'information et mise en lien des acteurs régionaux et burkinabé.</li> <li>Appuyer le dialogue politique autour de l'accompagnement de la Stratégie nationale de migration SNmig et suivi des résultats pays</li> <li>Appui à la représentation du Buco Bénin lors de réunions stratégiques dans le cadre du programme migration&amp;développement au Burkina selon disponibilité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation du BuCo lors d'évaluation/mission au Burkina Faso selon disponibilité.</li> <li>Mise en lien des acteurs soutenus avec partenaires burkinabé de nos programmes si pertinents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation du Buco lors d'évaluation/mission au Burkina Faso selon disponibilité.</li> <li>Mise en lien des acteurs soutenus avec partenaires burkinabé de nos programmes si pertinents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation du Buco lors d'évaluation/mission au Burkina Faso selon disponibilité</li> <li>Mise en lien des acteurs soutenus avec partenaires burkinabé de nos programmes si pertinents.</li> </ul>

# Annexe F: Synergies entre domaines et synergies avec le niveau régional



- ==== Synergies entre Education de base et formation professionnelle et Développement économique local
- Synergies entre Gouvernance et démocratie, Education de base et formation professionnelle et Développement économique local
- Synergies avec les programmes régionaux ; Nord : Gestion publique locale ; Education de base et formation professionnelle ; et Sécurité alimentaire et développement rural  
Sud : Education de base et formation professionnelle ; et Sécurité alimentaire et développement rural  
Ouest : Gestion publique locale



## **Impressum**

Publication:

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

**Direction du développement et de la coopération DDC**

3003 Berne

Mise en page:

Mark Manion, Commusication Arts

Photos:

DDC / Conseil régional de l'Est-FAFPA (13, 20, 21, 23)

DDC / GEDES (19)

DDC / Institut imagine (24)

DDC / Programme ADELE (Page de couverture, 9, 12)

DDC / Solidar Suisse (11)

DDC / Steck Frédéric (8)

DDC / Thomann Alice (6, 16)

Commandes:

[www.ddc.admin.ch](http://www.ddc.admin.ch) (rubrique «publications»)

Contact spécialisé:

Direction du développement et de la coopération DDC

Division Afrique de l'Ouest

Freiburgstrasse 130

3003 Berne

Tel. +41 58 462 34 75

[www.ddc.admin.ch](http://www.ddc.admin.ch)

Berne, 2017